

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

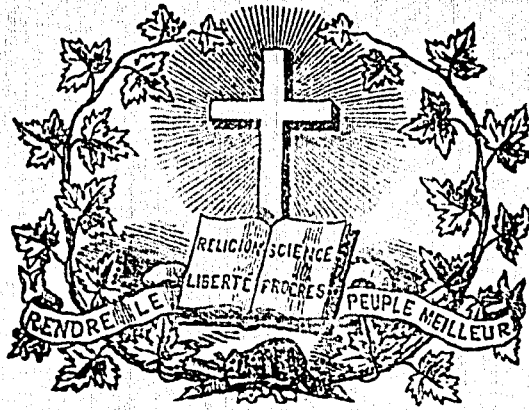
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Septembre, 1859.

No. 9.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: La royauté d'un jour, par Mme Desjardes Vulmore, (suite).—SCIENCE: Comptes-rendus des cours publics: Comptes-rendu du cours de langue française, donné à l'École Normale Jacque-Cartier, par M. le professeur Devisme, (à continuer).—Cours d'histoire du Canada donné à l'Université Laval par M. l'abbé Pothier, rapporté par M. Casgrain, évêque de l'Université, (suite).—ÉCRITURES: Pédagogie: De la manière d'organiser la profession d'instituteur, par J. J. Rapet (médecin).—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Aux Fils des cultivateurs par J. Aubert.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Professeur à l'École Normale-Laval.—Membre du Bureau des Examinateurs protestants de Montréal.—Commissaires et Syndics d'École.—Directeurs et auxiliaires de municipalités scolaires.—Bons offerts au Département de l'Instruction Publique.—La nouvelle loi postale et le Département de l'Instruction Publique.—Réduction des frais de port des rapports semi-annuels.—ÉPIGRAMME.—Une visite à la salle d'asile.—L'institut des Sourds-Muets.—Neuvième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale-Jacque-Cartier.—Revue Bibliographique: The teacher and the parent par Charles Northend.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Québec, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin des bons exemples.—DISTRIBUTIONS DE PRIX.—Collège de Ste. Anne de Lapointière.

frayé de la bouche ouverte d'Agnès. Le maître du logis se promenait avec agitation: Just ne savait plus que penser du présent si différent de son passé.

—Voilà ce qu'il ne fallait pas dire, murmura l'aïeule plus maîtresse d'elle-même; mais puisque vous ne pouvez cacher vos douleurs, ma fille, essayez du moins d'en sortir; j'ai à vous dire qu'Agnès a le droit, tout le jour, d'aller demander un délai pour vos loyers que l'on réclame. Les innocents peuvent aller frapper jusqu'au soir chez le riche, et, du ton royal de l'enfant Jésus, dire: Nous venons de la part du Sauveur; soyez humain, c'est lui qui vous le commande; c'est un innocent qui vous le conseille!... et nous verions alors si monsieur Duhém aura le cœur de repousser Agnès.

—Mais, ma mère, c'est demander l'aumône, cela! repartit son fils exaspéré, et c'est la demander à une pierre: j'aime mieux aller en prison! A ce mot terrible, la reine Agnès poussa décidément les grands cris.

Madame Aldenhoff pleurait sur une assignation qu'elle venait de déchiffrer. Just se précipita sur la poitrine de son père, et s'attachant à son gilet, comme pour l'empêcher d'aller en prison, cria tout hurlant: "Non! non! non!"

—Eh bien, non, eh bien, non! mon garçon! on tâchera, on verra... Allons, la paix! vous êtes de bons petits enfants, et Dieu vous bénira."

Un silence s'établit dans cet intérieur désolé. Ce fut Agnès qui le rompit tout à coup, en apportant à son père un petit papier soigneusement plié, qu'elle venait de tirer de son armoire. La pauvre enfant croyait posséder beaucoup et l'offrait de toute son âme pour sauver sa famille.

—Qu'est-ce donc que vous me donnez, Agnès?

—Ma lettre de change," répliqua-t-elle avec conviction.

M. Aldenhoff parcourut, sans la comprendre d'abord, cette lettre de change ainsi conçue:

"Par cette lettre de change et à vue, je payerai à mademoiselle Agnès Aldenhoff la somme de deux patars de Brabant, valeur reçue en obéissance, ourlets bien faits et jarrettières de laine tricottées proprement.

"Ce

1790.

"JEAN ALDENHOFF."

C'était en effet l'oncle Jean qui, peu de temps avant sa rupture avec son frère, délivrait chaque samedi ces valeurs à ses neveux quand ils avaient contenté leurs parents durant la semaine. De tels billets n'avaient point cours dans le commerce, mais ils donnaient une habitude d'ordre aux enfants, qui n'en devenaient pas pour cela plus intéressés; seulement ils s'accoutumaient de bonne heure à penser que la richesse du pauvre est inséparable du travail et d'une conduite régulière.

L'aïeule ne manqua pas de s'apercevoir que les yeux de son fils avaient peine à se détacher de la signature de Jean Aldenhoff; aussi dès qu'il eut rendu doucement à sa fille le papier, en disant qu'il en faudrait quatre mille fois davantage, la grand'mère s'efforça de parler comme on fait quand on cause raisonnablement sur la morale;

LITTÉRATURE.

La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

(Suite.)

LE LOYER DE NOËL.

Sur ces propos, le père rentra suivi de sa femme et s'assit de l'air harassé d'un homme qui a longtemps couru. Il semblait toutefois plus consterné que las, tandis que sa femme, restée droite près de lui, prit sa main, disant: "Vous avez frappé à toutes les portes, Félix; maintenant, que la volonté de Dieu soit faite."

La grand'mère interrompit vivement sa fille dont la voix altérée inquiétait les enfants, et pour faire prendre un autre cours à leurs idées, elle avança ces paroles:

"Vous ne savez pas, ma fille, ce que vient d'ordonner Agnès pour les festins du jour?"

—Hélas! non, ma mère," répondit madame Catherine en s'efforçant de surmonter une grande peine. Le récit fut fait des souhaits d'Agnès, tandis que Just regardait avec confiance l'effet qu'ils allaient produire.

"Qu'en dites-vous?" résuma l'aïeule.

Madame Aldenhoff tourna tristement les yeux vers son mari, et, pour cacher son trouble, se pencha sur Agnès qu'elle embrassa plusieurs fois.

"Chère innocente! il faut qu'elle attende et qu'elle espère, lui conseilla-t-elle d'une voix plus serrée; on lura tout ce qu'on pourra. Cassez ces doux cœurs frais, ma mère, ils viennent du village de Sin; mettez-les au beurre noir, comme vous les aimez; il y en aura un entier pour Agnès; c'est là tout ce que nous possédons en ce moment, notre reine!"

Par malheur elle ne put retenir le sanglot qui fit partir un cri ef-

mais l'altération de sa voix, étranglée au fond de sa gorge, décelait le choc intérieur qui venait de bouleverser sa sainte résignation. Quoi qu'il en fût et regardant son fils de ses grands yeux vrais, elle poursuivit :

— Tout à l'heure vous parliez d'aumône, et vous êtes devenu pâle comme si je vous conseillais une mauvaise action, moi, votre mère ! Vos fiertés me faisaient sourire, Félix, si vous n'aviez pas tant de chagrin et un courage admirable.

Le fils voulut respectueusement l'interrompre, elle continua : — N'ayez pas peur ! je ne vous ordonne plus rien ; mon temps est passé. Vous êtes maintenant chef de famille et devenu comme un père pour moi. Vous l'avez été de vos frères, et vous êtes tout à fait un honnête homme. De plus, vous m'avez trop bien obéi enfant pour que je ne sache pas vous obéir à mon tour, moi qui suis très-vieille aujourd'hui, ô mon fils ! Vous ne m'avez pas laissée à la maladie et à l'abandon ; j'ai donc de quoi vous bénir éternellement. Aussi les coups qui vous frappent me traversent le cœur, je suis comme cela ; mais l'aumône... Eh ! Félix, les bons pauvres ne sont-ils pas les bien-aimés de Dieu ? Pensez-vous que je ne salue pas avec plus de respect ceux qui viennent à nous chaque samedi, que les gros rentiers passant carrément par les rues vêtus de manteaux de fine ratine doublés d'écarlate ?

— D'autre part, n'est-ce pas honteux de recevoir l'aumône, et glorieux de la faire, soyez glorieux, et que vos nobles pratiques rougissent, car vous leur faites, depuis un an, l'aumône de votre travail dont ils n'acquiescent pas les mémoires. Vraiment ! ils se promènent à crédit dans leurs voitures, que vous avez peintes et blasonnées ; ils laissent moisir, sous ces brillantes enseignes, le pain que vos sœurs ont semé pour vos enfants ; c'est donc vous qui faites l'aumône à leur avarice et à leur vanité. Voilà tout ; maintenant, je ne dirai plus rien.

Durant ce discours, Just regardait par terre comme s'il y voyait les débris de tous ses châteaux écroulés.

M. Aldenhoff répondit que tout cela était bien triste un jour de fête ; à quoi la mère repartit :

— Ceux qui pleurent les jours de fête seront consolés, mon fils. Les meilleurs fruits sont après avant de mûrir. Comprenez-vous cela, ma petite-fille ?

— Ah ! oui, bonne grand-mère ! repartit Agnès toute vague et ne comprenant pas tout à fait.

— Mais n'importe, observa l'aïeule ; les enfants peuvent entendre avant de comprendre. Les graves propos des mères reviennent plus tard à l'esprit de ces petits chrétiens, et ce sera des lumières dans leurs peines. A soixante ans de distance, la voix de ma mère est encore aussi près de mon oreille que si ma mère elle-même était là, et je vous tends souvent ses propres paroles.

— Parlez ! parlez, ma mère, dit naïvement Aldenhoff, qui l'écoutait avidement. En ouvrant son cœur les uns aux autres, on se console et l'on s'appuie.

— Vous êtes une si bonne fille, ma fille ! Je tends la même justice à votre mari : il n'a pas, Dieu merci, la main étouffante de bien des hommes, d'imposer silence à leurs femmes dès qu'elles parlent ménage, sous prétexte qu'il faut qu'un homme se réjouisse en rentrant au logis, et que les détails de l'économie d'une maison chassent le rire et enlaidissent la femme. Jour du ciel ! il en était mieux dans les ménages sans ces dangereux silences entre époux, qui les font souvent marcher sur des abîmes. Que de petites fortunes, que de grandes aussi s'écroutent tout à coup avec fracas parce qu'on a prostré ces confidences sérieuses qui éclairent, qui arrêtent et dont on sort plus étroitement unis, c'est-à-dire plus forts contre le malheur et les tentations ! Allez, allez, mes enfants, n'en perdez pas l'habitude salutaire. Quand je n'y serai plus, signez toujours à deux vos dépenses dans le même livre. Heureuse ou triste, il faut savoir ensemble ce que coûte la journée qui finit.

— Vous me rendez le courage, ma mère ; je retournerai d'où je viens. J'irais, je crois, jusque au bout du monde, et, bien plus, jusque chez ma cousine Quatorze-onces," dit Félix.

Cette riche cousine Quatorze-onces était ainsi nommée par allusion à l'extrême exigüité de son corps, dont la maigreur était devenue proverbiale. Nous saurons plus tard si elle accueillit bien son parent malheureux.

Pour le moment, l'œuf au beurre noir fut posé devant Agnès, et mangé par son frère qui l'aimait. Agnès n'en avait nulle envie.

— Il faut que je vous fasse connaître, Félix, insinua doucement l'aïeule, un dernier souhait de votre enfant.

— Pour l'amour de Dieu, ma mère, ne me le dites pas ; lui refuser quelques choses aujourd'hui, c'est comme si je refusais à vous-même. J'ai vraiment le cœur assez percé comme cela.

— Vous répondez sans savoir ce que l'on vous demande, mon fils. Souvenez-vous que c'est pour le bien que je parle, autrement je fermerais ma bouche ; ici c'est mon devoir. Il faut donc que vous

sachiez qu'Agnès veut ce soir même vous revoir bons amis, vous et votre frère Jean, voilà !

Le père d'Agnès fit trois pas en arrière, après quoi, regardant sa mère, il répliqua plein d'hésitation :

— Ma mère, est-ce bien là l'idée d'un enfant !

— C'est l'idée même d'un enfant. Bénissez Dieu qui a fait son cœur comme cela ; cette idée en soit toute seule comme l'eau vive vient on ne sait d'où. Songez-y : à pareil jour, la voix d'un enfant, c'est la voix du Seigneur. Quand elle commande le pardon du coupable, obéir est le plus pressé ; ne la faites donc pas attendre.

M. Aldenhoff se taisait : « Je vous ordonne de le croire, insista sa mère ; moi j'ajoute une chose : c'est que Jean est triste de votre longue brouillerie. La vie va trop vite pour se désuiter ainsi avant la mort, Félix ! Il y a une prédiction : Si l'on meurt brouillé, on risque de ne pas se rencontrer dans l'éternité ; et le pas y retrouver son frère, c'est vivre éternellement à moitié. Que deviendra votre âme ? et la sienne, mon fils ! A laquelle des deux pourrai-je me tenir, moi, répondez ? Les choses étant ainsi, comment oseriez-vous mourir ? A quoi vous servent vos études et vos voyages ! On peut donc faire le tour du monde et n'avoir pas fait le tour de soi-même, comme il est dit dans un livre. Oubliez-vous que la règle de la raison est subordonnée à la règle de la charité ? O ma bru ! notre devoir est bien plus facile, il se borne à aimer »

Le frère oïlé, se promenant toujours, semblait enfoncé dans lui-même, la tête découverte et inclinée comme quand sa mère le reprenait ; mais il ne regardait qu'Agnès qui, les mains jointes sur son trousseau de clefs, écoutait curieusement sa grand-mère. Celle-ci se hâta de profiter du silence favorable de son fils pour ajouter : — Agnès, embrassez votre père ; remerciez-le d'oublier son caractère contre votre pauvre oncle Jean. Toi, Just, entends-tu ? marche ! Tu fais le sédentaire en baissant les yeux ; mais tu ne regardes tes pieds que pour mieux courir : eh bien ! cours ! va porter cet échecaveau de lin brouillé à ton oncle Jean ; dis-lui qu'il vienne m'aider à le démêler ce soir : il saura ce que cela veut dire, et moi aussi !

M. Aldenhoff n'arrêta point Just, qui s'élança dehors. — Dis à mon oncle que je suis reine ! cria sa sœur.

Just était debout dans la rue, sifflant une fanfare, et agitant deux ardoises l'une contre l'autre entre les doigts éendus de ses deux mains ; se sont les castagnettes du nord ; les enfants en jouent à la manière espagnole avec une dextérité fort musicale. Just excellait dans ces castagnettes saccadées. L'espérance était revenue à Just ; il pétillait de zèle parce qu'il lui semblait impossible que la rentrée en grâce de son bon oncle Jean ne fût pas célébrée par un beau festin. On croit utile de raconter, en passant, que l'oncle Jean, beaucoup plus jeune que son frère, n'avait eu envers lui que des torts qui s'évanouissent quand on vent sincèrement les réparer. Jean le voulait ; Jean l'avait promis à sa mère, qui pardonnait toujours d'avance.

Pourtant le feu languissait ; les heures s'envolaient une par une du cadran fleuri de l'hôtel de ville et du clocher de Notre-Dame. Tandis que de graves agitations se passaient dans le conseil de cette honnête famille, Agnès fut menée au seuil pour être vue des passants et des bons voisins qui l'aimaient. Ils la regardèrent avec bienveillance à travers leurs vitres et leurs jalousies en guipure de fil gris. Elle demeura là patiemment vouée aux saluts de ceux qui paraissaient contents de son beau jour.

LA PETITE VOISINE.

En ce moment, es enfants de cœur, appelés clergeons par le peuple, couraient avec empressement le long de la rue, où le froid piquant de Noël ne permettait pas de dormir ; aussi retournaient-ils chez eux, après l'office de la messe, comme les oiseaux vers le nid, parés encore de leurs surplus blanches qui leur simulaient des ailes ouvertes par le vent du nord. Ils ne ressemblaient pas mal à de gros rouges-gorges courant sur la neige, vêtus qu'ils étaient de la soutane écarlate étroitement serrée contre leur corps ; ils tournaient fièrement de droite et de gauche la tête, surmontée du bonnet pointu dont la houppie, cramoisie comme une grenade, excitait l'admiration d'Agnès. Agnès leur faisait à tous une révérence profonde, à quoi les petits clergeons ripostaient avec considération, calculant en eux-mêmes toutes les faveurs qui allaient pleuvoir sur cette heureuse petite grand-mère.

Depuis le calvaire de l'église jusqu'au pont des Récollets que traversaient les clergeons aguerris contre la gelée, il y avait quatre enfants promus à la royauté d'un jour pour égayer cette rue tranquille.

Rodolphine Jonkey, riche innocente de cinq ans, fille du premier président de la ville, apparut tout à coup à l'ouverture d'une large porte cochère, peu distante et sur le même rang que l'humble maison d'Agnès. Un valot lui tenait respectueusement compagnie. Dieu

n'avait pas laissé d'aieule à cette héritière de cinq ans. Mademoiselle Rodolphine Jonkey ne portait donc que les habits opulents de sa jeune mère, madame la présidente. Par malheur, Rodolphine était pleine d'affectation sous le long manteau de velours violet qui lui tombait aux pieds, déjà très-chaudement fourrés dans les pantalons de madame la présidente.

Rodolphine avait ordonné, mais sans le dire, s'il vous plaît d'Agnes, qu'on lui mit des mouches au visage, parce que le portrait de sa grand-mère lui paraissait superbe, à cause de cet ornement sur les joues. Elle portait donc sur les sienues des mouches, une étoile et un croissant de taffetas noir d'Angleterre; de plus, elle avait chaud comme en été, abritée contre la brise derrière un large manchon de marbre et la plus riche pelisse d'hermine qui se pût voir; on apercevait à peine sa figure effilée et ses cheveux plats d'un blond jaune sortant de ce magasin de fourrure.

Rodolphine s'y carrait, patelle à un jeune chat angora, balançant sa tête avec les ondulations d'un petit dédain mélancolique, comme en effet les chats procèdent en temps de pluie. Ces minauderies et ces signes de hauteur n'invitaient personne à se réjouir de sa toute-puissance; on eût dit qu'elle était née majeure, tant elle portait avec assurance le grand amas de plumes qu'elle faisait flotter fièrement sur sa tête. Cela fut cause que des bourgeois de bonne humeur passant par là s'écrièrent: "Excusez! voilà une petite bourgeoise qui a mis son poulailler sur sa tête; qu'elle dine deux fois si cela peut lui faire plaisir!" et tous la regardaient sans lui adresser le moindre compliment; si bien que les yeux lui en piquaient de colère.

Agnes seule lui envoya de loin un baiser de félicitation sans jalousie; mais ce charmant baiser, pris pour un signe d'égalité familière, fit frocer aigrement le petit nez de Rodolphine, qui retournant sa tête comme par un ressort, ne se retint pas de dire au valet morlond: "Voyez! comment si j'étais son égale!"

MME DESBORDS-VALMORE.

(A continuer.)

SCIENCE.

Compte-rendu du Cours de Langue Française

Donné par M. le Prof. DEVISME, à l'École Normale Jacques-Cartier.

ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.

"Tout peuple peut s'analyser par sa langue, a dit avec raison M. Alfred Nettement. Dans une étude approfondie des divers idiômes, on retrouverait toutes les histoires; et si Buffon a pu dire: *Le style, c'est l'homme*, il est vrai d'ajouter: *La langue, c'est la nation*. Oui, si les contemporains nous avaient laissé ignorer les guerres cruelles, les migrations des peuples, les mélanges et les confusions de races d'où sont à la fin sorties les nations modernes, les philologues découvriraient la trace de ces vicissitudes dans les langues qui ont conservé la trace ineffaçable de ces inondations et de ces incendies de l'histoire. De même que le naturaliste reconnaît les catastrophes du globe dans les différentes couches de terre, de rochers et d'argile, de même un esprit analytique parviendrait à distinguer dans la langue d'un peuple, les différentes couches de langues étrangères qui constatent les catastrophes des contrées."

Avant donc de prendre la langue que nous parons à l'état de perfection où nous la voyons aujourd'hui, il ne sera ni sans utilité, ni sans intérêt, de jeter un regard rétrospectif sur ce qu'elle était, de remonter à son origine, d'examiner quels furent les divers éléments qui entrèrent dans sa composition, par quelles circonstances historiques ces éléments furent mis en présence, comment et dans quelles proportions chacun d'eux concourut à la formation du nouvel idiôme. Cette esquisse de l'origine et des progrès graduels de notre langue n'est que le résumé d'un travail dû à un philologue plein d'érudition, M. A. Chevalet.

Ouvrons l'histoire de l'Europe aux temps les plus reculés où la tradition puisse nous permettre de remonter: nous trouvons deux races distinctes se partageant inégalement la vaste étendue de pays comprise entre le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan Atlantique. La première de ces deux races, qu'on suppose originaire des régions du Caucase et des bords de la mer Caspienne, était la *Gauloise*, beaucoup plus nombreuse que l'autre, et occupant presque toute la contrée. La seconde était composée d'Ibères qui, s'il faut en croire des traditions assez incertaines,

seraient originaires de l'ancienne *Ibérie Asiatique*, région voisine de la Colchide et de la Grande Arménie. Les Ibères, sous le nom d'Aquitains, habitaient la portion méridionale de la Gaule, c'est-à-dire, la partie comprise entre la Garonne et les Pyrénées. A une époque postérieure, bien que fort ancienne, d'autres Ibères, appelés *Ligures*, sortirent de l'Espagne, envahirent la partie méridionale du territoire des Gaulois et s'étendirent le long des côtes de la Méditerranée, où ils se mêlèrent avec les indigènes. Enfin, plus tard encore, vers l'an 600 avant Jésus-Christ, un vaisseau, venu de Phocée, ville grecque de l'Éolide, vint jeter l'ancre pres des bouches du Rhône, à l'est de ce fleuve. Les étrangers, accueillis avec hospitalité, obtinrent du chef de ces mêmes Ligures, la permission de se fixer sur les rives du golfe où ils avaient abordé, et y fondèrent la ville de Marseille.

Lorsque César envahit la Gaule, la population qui l'habitait pouvait être considérée comme formant trois peuples distincts: 1o. Les Aquitains, entre les Pyrénées et la Garonne; 2o. Les Belges, (Belgæ, originaires du nord de l'Europe) entre le Rhin, la Seine et la Marne; 3o. Les Celtes, (ou Galli, Gaulois) entre les Aquitains et les Belges.

Suivant Strabon, géographe qui vivait 50 ans avant notre ère, les trois peuples avaient chacun un idiôme particulier, avec cette différence toutefois que l'idiôme des Aquitains ressemblait beaucoup à celui des Ibères d'Espagne, et n'avait rien de commun avec ceux des Belges et des Celtes, tandis que les idiômes de ces deux dernières familles, différaient assez peu entr'eux, et pouvaient être considérés comme des dialectes de la même langue, connue sous le nom de *celtique*.

La langue *celtique* fut donc la première langue parlée, en deça de la Loire, dans cette portion de pays où se forma plus tard la *langue d'Oïl*, dont l'un des dialectes, celui de l'Île-de-France, est enfin devenu notre *langue française*. Les Gaulois transportèrent le Celtique dans les différents pays dont ils se rendirent maîtres, et jusque dans l'Asie-Mineure, où ils fondèrent, près du Bosphore, un état qui prit le nom de *Galatie*. Il nous est également facile de constater l'exportation du Celtique par les Gaulois dans la Grande-Bretagne.

Guillaume-le-Conquérant ne fut point le premier qui, parti de nos rivages, alla prendre pied sur la terre d'Albion. Bien que des siècles avant l'expédition de 1066, des Gaulois se fussent établis dans cette île, et dans celle d'Irlande, aujourd'hui l'Irlande. Ainsi, nous lisons dans Strabon, (livre II) qu'Hipparque n'hésitait pas à considérer comme Gaulois les habitants de ces contrées. Cette opinion se trouve en outre confirmée par César (*De bello gallico*, lib. V.) et par Ptolémée dans la description que fait ce géographe de l'île de Bretagne. Quant à la langue des Gaulois des îles Britanniques, Tacite dit positivement (*Agricolæ vita*) qu'elle différait peu de celle des Gaulois de la mère-patrie, et César raconte que les druides de la Gaule qui désiraient avoir une connaissance plus complète du druidisme allaient l'étudier dans l'île de Bretagne, où ils apprenaient par cœur un grand nombre de vers contenant la doctrine des druides bretons. La religion druidique défendant d'écrire quoi que ce fut qui touchât au druidisme, et les druides seuls étant lettrés, il ne nous est parvenu aucun monument de l'ancienne Celtique. Les seuls restes de cette langue, qui soient arrivés jusqu'à nous, consistent en un très petit nombre de mots qui nous ont été conservés par des auteurs grecs ou latins. Toutefois, le celtique survécut à la conquête des Romains et à celle des Barbares, sortis des forêts de la Germanie; il se retrouve encore aujourd'hui dans la Basse Bretagne, dans la principauté de Galles, en Angleterre, en Écosse et en Irlande, partout réduit, il est vrai, à l'état de patois, et plus ou moins altéré par l'introduction de beaucoup de termes appartenant aux diverses langues qui ont successivement dominé dans ces différents pays; mais cette altération n'est point telle qu'en ne puisse retrouver dans ces patois la plupart des mots que les auteurs grecs et latins nous donnent comme ayant appartenu à la langue celtique. Ils n'appartiennent évidemment ni à la famille des langues romaines, ni à celle des langues germaniques, et ne peuvent devoir leur origine qu'à la langue parlée de toute antiquité par les différentes peuplades de la Gaule.

Vers l'an 151 avant Jésus-Christ, la république de Marseille (*Massilia*), trop faible pour résister aux agressions des Gaulois Liguriens, qu'elle avait eu l'imprudence de mécontenter, se vit contrainte d'implorer l'assistance de la république romaine, dont elle était l'alliée depuis longtemps. Rome saisit avidement cette occasion de mettre le pied dans la Gaule. Marseille fut sauvée; mais les Romains s'emparèrent de tout le territoire compris entre la mer, le Rhône, les Alpes et l'Isère. Cette conquête reçut le nom de *province romaine transalpine*. Un siècle plus tard, Jules César, envoyé dans cette province en qualité de proconsul, profita du premier prétexte pour attaquer les Gaulois restés indépendants, et sou-

met la Gaule entière à la domination romaine, après une guerre acharnée de dix ans. Maîtres de ces vastes contrées, les Romains songèrent alors à imposer leur langage. Des écoles furent ouvertes dans les Gaules; les lois, les actes publics, furent rédigés en leur langue, qui fut élevée au rang de langue officielle dans toute l'étendue des terres conquises. Cependant, ces efforts ne suffiraient pas pour expliquer l'établissement du latin dans les Gaules, si l'on n'y cherchait pas d'autres causes. Nulle violence humaine ne saurait anéantir une langue. Plus que tout autre peuple, peut-être, le peuple Canadien a prouvé la vérité de cette assertion, en restant fidèle à la langue de ses pères. Il a prouvé qu'il serait plus facile de tuer jusqu'au dernier enfant une population qui veut le maintien de sa nationalité, que d'y introduire d'autorité l'usage d'une lettre ou d'un seul mot dont elle ne veut pas. Les Romains, disons-nous, étaient trop habiles pour chercher à faire disparaître ouvertement et de vive force, l'idiome national. Ils ne se firent pas les civilisateurs des vaincus; ils se contentèrent d'apporter à côté d'eux leur civilisation. Loin de paraître rechercher la société des indigènes, ils se groupèrent sur plusieurs points, où ils formèrent, dès les premiers temps, jusqu'à 26 colonies, qui fondèrent 26 villes. Les populations celtiques, qui possédaient un très petit nombre de villes, luttèrent et fuyaient devant ces immigrations romaines sans cesse renouvelées, mais ne se mêlaient pas. C'est ainsi que les vainqueurs établirent une société régulière, firent régner leur langage au milieu des déserts qu'ils avaient produits autour d'eux, et remplacèrent les Barbares, refoulés jusqu'au fond de l'Armorique où ils furent enfin contraints de s'arrêter. C'est là qu'en effet nous retrouvons les derniers débris de l'idiome Celtique ou Gaulois, dans ces patois qui portent encore le nom de *Galliques* dans la Bretagne, et que des émigrés, ayant passé la mer, portèrent dans la Cornouailles, et dans le pays de Galles, qui a conservé le nom de ces colons fugitifs. Il ne faut pas croire cependant que les Gaulois étaient tous restés complètement étrangers à la langue du peuple conquérant et que tous manifestaient la même antipathie pour l'idiome latin. Déjà, du vivant de Cicéron, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son *Discours pour Fonteius*, la Gaule était pleine de marchands Romains, et il ne s'y concluait guère d'affaires sans que quelque romain y participât. Mais ce qui dut puissamment contribuer à la propagation de la langue latine, ce fut le besoin où se trouvèrent les Gaulois de recourir au magistrat romain pour obtenir justice; car toutes les causes se plaidaient en latin, et une loi expresse défendait au préteur de promulguer un décret en aucune autre langue. Claude, successeur d'Auguste, né à Lyon, élevé dans les Gaules, affectionna toujours la province où il avait passé son enfance, et c'est à lui que toutes les villes Gauloises durent le droit de cité, qui rendait leurs citoyens aptes à tous les emplois et à toutes les dignités de l'empire. Dès les premiers temps de la conquête, César avait cherché à se faire des partisans de ces mêmes ennemis dont il avait su apprécier la bravoure sur les champs de bataille, et Suétone rapporte qu'on put voir alors des *pères conscripts* gaulois déposer leurs *braves* et s'assembler du *latifundium* pour prendre place au sénat.

Ainsi, l'ambition, l'intérêt, la nécessité des relations journalières avec l'administration romaine, tout porta les Gaulois à se livrer à l'étude de la langue latine. A partir du règne de Claude, le latin fit de tels progrès dans les Gaules, que Martial se félicitait d'être lu à Vienne, même par les enfants. Dès cette époque, les Gaulois ne furent plus considérés comme des barbares, attendu que la plupart d'entr'eux avaient adopté la langue et la manière de vivre des Romains. Des écoles de grammaire et de rhétorique s'établirent sur tous les points de la Gaule. Toulouse, Autun, Bordeaux, Trèves, Rheims, ouvrirent des académies latines dont la réputation devint telle que les empereurs même y envoyaient leurs enfants. De ces académies sortirent des écrivains remarquables, qui furent à la fois l'honneur de la Gaule qui les avait vus naître, et de Rome dont ils enrichirent la littérature. Les lieux où la foule se réunissait pour assister aux représentations de la scène, étaient encore autant d'écoles où les vaincus venaient se familiariser avec la langue et les chefs-d'œuvre littéraires des vainqueurs. Partout s'élevèrent des théâtres, des cirques, des amphithéâtres, dont quelques uns, à moitié détruits, sont encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. L'incorporation des soldats gaulois dans les légions romaines ne fut pas une des moins heureuses combinaisons de la politique des empereurs, pour arriver à rendre la langue latine familière aux peuplades de la Gaule. C'est aussi par de semblables moyens que la langue française se propage chaque jour de plus en plus dans les provinces du midi, dans la Bretagne et dans l'Alsace; c'est ainsi qu'elle s'est naturalisée même à Pétranger, en Belgique, en Savoie, dans le comté de Nice, et dans la plus grande partie de la Suisse. Enfin, l'établissement du christianisme contribua plus que toute autre cause à répandre l'usage du latin. La religion naissante

l'avait adopté comme étant la langue littéraire dominante dans tout l'Occident. Elle y devint l'interprète naturel de la doctrine divine et un moyen efficace d'en assurer la propagation. Rome chrétienne acheva par les prédications de la foi, ce que Rome païenne avait commencé par ses lois, par ses institutions, par la puissante influence de sa littérature et de sa civilisation. Au Ve siècle, nous retrouvons encore la vieille langue des Gaulois; mais c'est dans les montagnes de l'Auvergne, et, la même, comme nous l'indique une lettre de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, elle est abandonnée par la haute classe de la société, et réduite à n'être plus qu'un patois populaire. Ce n'est pas que le Celtique eût disparu de toutes les autres contrées de la Gaule; mais il n'est plus écrit et usité que dans les pays les plus éloignés des principaux centres de population et des grandes voies de communication établies par les Romains.

Tel était, au point de vue philosophique, l'état de la Gaule lorsque, de toutes parts, elle fut envahie par les nations germaniques; au nord par les Francs, à l'est par les Burgundes, et au sud par les Visigoths. Les Francs apportèrent une troisième langue dans les provinces situées en deça de la Loire. Cette langue était le *Teutisque* ou *Trotique*, mots dérivés de *Teut*, *Teod*, dénomination collective par laquelle se désignaient eux-mêmes tous les peuples d'origine germanique.

(A continuer.)

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

IX.

M. de Monts avait formé une société avec des capitalistes de Rouen qui devaient lui fournir les fonds nécessaires, mais ne trouvant pas ceux-ci assez considérables, il s'adjoignit d'autres associés à La Rochelle et dans d'autres villes de la France. Il avait réussi à engager plusieurs de ses amis à faire partie de l'expédition, entr'autres, M. de Champlain à qui le roi permit de continuer ses voyages et le Sieur de Blancourt, baron de Poutrincourt, qui posséda plus tard Port-Royal. Protestant lui-même, M. de Monts emmenait avec lui des protestants et des catholiques avec un curé et un ministre. — Champlain remarque que cette réunion d'hommes de différentes croyances fut cause du mauvais succès de l'entreprise, et on trouve même à ce sujet dans ses mémoires une anecdote caractéristique et racontée dans le bon style de ce temps: «J'ay veu, dit-il, le ministre et notre curé s'entrebattre à coups de poings sur le différend de la religion. Je ne sçay pas qui estoit le plus vaillant et qui donnait les meilleurs coups, mais je sçay très-bien que le ministre se plaignait quelquefois au Sieur de Monts d'avoir esté battu, et vindroit en cette façon les points de controverse. — Je vous laisse à penser si cela étoit beau à voir; les sauvages étoient tantost d'un costé, tantost de l'autre, et les Français mezlez selon leur diverse croyance, disoient pis que pendre de l'une et de l'autre religion... Ces insouciances estoient véritablement un moyen à l'infidèle de le rendre encore plus endurcy en son infidélité»

Or, Champlain, qui avait remarqué l'inconvénient du mélange des deux religions, au commencement d'un établissement, fit tout ce qu'il put plus tard pour fermer l'entrée de sa colonie aux protestants, et si quelques uns parvinrent à s'y introduire, ce fut toujours contre son gré, et l'on serait très-injuste de lui reprocher d'avoir ainsi songé à éloigner une cause inévitable de discordance parmi ses gens et un obstacle à la prospérité d'une colonie naissante.

Nous avons laissé M. de Monts préparant tout pour le succès de l'expédition projetée, laquelle devait être la plus considérable qui eût été faite jusqu'alors sur les rivages de la Nouvelle-France. Enfin en 1604 M. de Monts laissa le Havre-de-Grâce avec quatre navires dont deux allaient jeter en Acadie les fondements d'une colonie, tandis que les deux autres devaient, l'un, faire la traite à Tadoussac, et l'autre croiser sur les côtes maritimes pour faire respecter les privilèges de la commission, privilèges qui, pour le dire en passant, soulevaient beaucoup d'envie et d'opposition contre la nouvelle entreprise. Après une heureuse traversée, les colons aperçurent la presqu'île de l'Acadie et débarquèrent au port Rossignol, aujourd'hui Liverpool. Mais ils n'y demeurèrent point, et cotoyant le rivage jusqu'au fond de la Baie française (de Fundy), ils examinèrent en passant les différentes parties de la côte pour trouver un endroit favorable à leur établissement. Cet endroit, M. de Monts crut l'avoir

trouvé dans Pile Ste. Croix situé à l'embouchure de la rivière Ste. Croix au fond de la Baie de Passamaquoddy qui est aujourd'hui la limite naturelle entre les possessions anglaises du Nouveau-Brunswick et les Etats de république Américaine. En effet, cet ile paraissait d'une grande fertilité, mais en revanche elle avait le double inconvénient de manquer d'eau et de bois; de sorte que dans l'hiver rigoureux qui suivit, on était obligé d'aller en chercher sur la terre ferme, ce qui ne se faisait pas sans un grand travail et beaucoup de difficultés à surmonter. Pour surcroît de malheur, le terrible mal de terre vint fondre sur la colonie et enleva un grand nombre de Français. Aussi dès que le printemps, qu'ils appelaient de tous leurs vœux, fut arrivé, ils se hâtèrent de quitter ce poste fatal et M. de Monts se dirigea vers le sud, donnant en passant aux endroits qu'il rencontrait des noms nouveaux dont plusieurs subsistent encore de nos jours. Mais n'ayant pas trouvé dans le trajet de lieu qui lui convenait, il transporta sa colonie à un certain port dont il avait déjà remarqué précédemment l'admirable position, et auquel ils avaient donné le nom de Port-Royal.

Cependant de l'autre côté de l'Atlantique on conspirait toujours sans relâche contre l'entreprise, de sorte que pour détruire les faux bruits qu'on faisait courir contre lui et contre la colonie, M. de Monts fut prudent de passer en France, promettant de revenir bientôt. Or, il y avait longtemps qu'il était parti et il ne revenait plus; les d'Atteadie et se croyant abandonnés les colons allaient se rembarquer pour rentrer dans leur patrie, lorsque le baron de Poutrincourt qui était aussi retourné en Europe reparut subitement à Port-Royal, ayant obtenu de M. de Monts la concession de la colonie naissante. Il ranima les colons découragés, fit sans délai construire des remparts, creuser des tranchées, commencer des défrichements, et bientôt une petite ville voyait le jour comme par enchantement dans ce désert de la veille, ville qui à partir de ce moment fut le chef-lieu de l'Acadie pendant toute la durée de la domination française, pour faire ensuite place à Halifax, la capitale actuelle—Port-Royal était alors le seul établissement Européen, depuis St. Augustin, dans la Floride, en allant vers le Nord.

Dans un second voyage en France M. de Poutrincourt, ayant obtenu de M. de Monts la cession de Port Poyal en pleine propriété, fit des préparatifs pour venir au secours de sa colonie et revint en Acadie avec de nouveaux émigrants parmi lesquels se trouvait le célèbre Lescarbot.

Lescarbot de qui il nous reste des mémoires sûrs et très intéressants de la Nouvelle-France et spécialement de l'Acadie, était aussi capable de présider aux débuts d'une colonie que d'en être l'historien. Excellent agriculteur et ardent au travail, il aimait les colons par ses discours et son exemple à chercher dans la culture de la terre le gage de la prospérité de l'établissement. Profondément religieux, il catéchisait lui-même les Français et les Sauvages à défaut de prêtre; car le curé que M. de Monts avait emmené avec lui était retourné en France, congédié peut-être par M. de Poutrincourt à cause de ses dispositions trop belliqueuses. Les exhortations de Lescarbot, qui soutenait l'exemple de la conduite d'un bon et zélé chrétien, ne manquèrent pas de produire beaucoup de fruits parmi les indigènes et surtout dans l'esprit de leur grand chef, Mambertou, qui se distinguait entre tous par sa haute intelligence, comprenant tout d'un bord les explications qu'il entendait pour la première fois. Ce sauvage, avancé en âge, prétendait avoir vu Jacques-Cartier, et s'il disait vrai, il devait avoir en conséquence près de 100 ans, et pourtant c'était un homme encore très vigoureux. Il était de haute stature et se faisait remarquer par sa barbe dont ses sujets étaient complètement dépourvus. On avait parlé de le baptiser, mais la cérémonie avait été différée.

Outre Lescarbot, M. de Poutrincourt avait encore emmené avec lui un homme dont le nom ne doit pas être passé sous silence dans notre histoire. Cet homme c'est le nommé Louis Hébert qui vécut plus tard à Québec, vint en qualité d'apothicaire, dont les nombreux descendants sont alliés à un très grand nombre de familles de ce pays. Il était très habile agriculteur: ce fut le premier colon qui sema du blé en Acadie et il réussit tellement dans sa récolte qu'on espéra qu'un jour à venir la colonie pourrait bientôt trouver sur son territoire les moyens de subsistance qui lui venaient alors de la mère-patrie.

X.

Il importe de suivre conjointement avec l'histoire du Canada, l'histoire des autres établissements du nord de ce continent qui ont eu des rapports, plus ou moins immédiats, avec les commencements de la colonie.

Nous avons vu que Jacques Ier d'Angleterre avait accordé à une Compagnie une chartre, ayant trait à la colonisation d'une partie de ce qui forme aujourd'hui les Etats-Unis du sud, et dont la partie occupée alors prit le nom de Virginie, en honneur de la Reine vierge

Elizabeth. C'est en 1606 que l'expédition composée de trois navires, commandés par le capitaine Newport et portant 105 colons, partant d'Angleterre, emportant la constitution de la nouvelle colonie imaginée par le Solon écossais Jacques Ier. L'instrument qui instituait le Conseil Colonial et nommait les sept membres de ce Conseil était cacheté et ne devait être ouvert que sur le lieu qu'on choisirait pour s'y établir.

Newport ne prit pas la route directe, il alla toucher les Antilles puis renvoya vers le Nord et voulait débarquer dans le pays visité un peu auparavant par Sir Walter Raleigh; mais la tempête l'ayant poussé dans la Baie de la Chesapeake, il y jeta les fondations de son établissement, et établit ainsi la ville de Jamestown, en 1607, un an avant la fondation de Québec. C'était la troisième ville fondée sur le territoire américain et anglais du Nord: Saint-Augustin, dans la Floride, et Port-Royal, en Acadie, étant les deux premières.

On ouvrit alors les lettres scellées, et parmi les noms des conseillers nommés se trouvait celui d'un nommé Smith.

Les sauvages montrèrent de bonnes dispositions et on alla visiter la capitale du grand empereur du pays Powhatan, capitale composée d'une douzaine de cabanes.

Newport repartit avec ses navires, laissant les colons dans un assez grand embarras.

L'insubordination ne tarda pas à se mettre de la partie, et Smith s'étant mis en voyage avec un certain nombre d'hommes pour visiter le pays eut bien de la peine à faire respecter ses ordres. Ayant eu un démêlé avec les sauvages ils furent tous massacrés à l'exception de Smith qui échappa, on faisant accroire aux sauvages que la boussole qu'il portait sur lui était l'emblème d'une autorité surnaturelle et le moyen pour lui d'exercer cette autorité.

Quelque temps après le commencement de sa captivité il écrivit sur de l'écorce une lettre aux habitants de Jamestown; les sauvages portèrent cette lettre et ne furent pas moins étonnés de voir que l'écorce avait parlé qu'ils ne l'avaient été des propriétés de la boussole.

Cependant les sauvages finirent par ne plus respecter en Smith ces qualités extraordinaires pour eux, et l'ayant couché par terre la tête appuyée sur une pierre, ils allaient l'assommer de leurs massues, lorsque la fille de Powhatan, la jeune princesse Pocahontas, se jeta au devant de ses bourreaux et lui sauva la vie. Smith fut rendu à ses compatriotes, et Pocahontas étendit sa protection sur la colonie de Jamestown.

En 1613 la colonie ayant grandi, Samuel Argall fit une expédition contre les sauvages et eut la barbarie d'emmener la jeune fille Pocahontas prisonnière, et de demander à Powhatan, son père, une rançon pour son enfant.

John Rolph, un des personnages de la colonie, catéchisa la jeune sauvagesse, la baptisa, puis s'unit à elle par les liens du mariage. Les époux passèrent en Angleterre où Pocahontas mourut, laissant un fils à son mari. Cette sauvagesse est l'ancêtre de plusieurs des hommes les plus distingués de la Virginie, et de l'excentrique John Randolph, entre autres.

En 1609 Henri Hudson, au service de la Hollande, découvrit la rivière Manhatte à laquelle il donna son nom. Il remonta cette rivière dans la même année que M. de Champlain alla combattre les Iroquois vers le lac qui porte aujourd'hui son nom et dans le voisinage des sources de l'Hudson.

C'était dans les temps voisins de ces événements, en 1606, que Port-Royal d'Acadie voyait réunis dans son sein MM. de Poutrincourt, de Champlain, Lescarbot, Louis Hébert, Claudes de Latour et probablement Charles son fils.

Lescarbot soutenait tout par sa gaieté, son amour du travail et son esprit inventif qui lui fit établir une espèce de moulin à farine, un alambic pour manufacturer du brai et du goudron et des fourneaux à charbon.

MM. de Champlain et Poutrincourt visiteront les côtes de la Baie Française, le Cap Malabar, prenant des notes et donnant aux localités des noms français.

L'hiver étant venu on organisa un état de maison, dont les divers gentilshommes de l'expédition étaient à tour de rôle les maîtres et châtellains. On recevait presque tous les jours des visites, et le vieux chef Mambertou avec Lescarbot étaient les conteurs les plus amusants.

Mambertou était gai, spirituel, il avait promptement appris le français. Son triple titre d'ancien chef, de guerrier, et de jongleur lui donnait tout ce qui convient à l'autorité d'un vieux conteur—et en contait-il des histoires et des exploits!

Les Souriquois, ces français indigènes, étaient de grands amis de la conversation, et on disait d'un chef avec éloge: "Il peut commencer une histoire le matin et la continuer jusqu'au soir."

Mambertou avait pratiqué la médecine qui, chez les sauvages, se partageait en deux parties: la *suerie* qu'on obtenait en s'enfermant dans une petite cabane bien fermée où le malade lui-même

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE LA MANIÈRE D'ENVISAGER LA PROFESSION D'INSTITUTEUR.

jetait de l'eau sur des cailloux rougis qu'on lui passait du dehors : d'ordinaire en sortant de ce bain de vapeur, le malade allait se jeter à la mer pour s'y baigner et essuyer ses sueurs.

La seconde partie de la médecine était pratiquée par les *Autmoins* ou jongleurs, et cela se faisait au moyen d'incantations et de cérémonies cabalistiques, à la suite desquelles l'*Autmoïn* montrait un petit os, une petite pierre, ou un brin d'herbe sorti du malade et cause prochaine de la maladie.

Les sauvages en fumant leurs calumets, faits de pierres rouges ou vertes particulières ou de porces de homard, racontaient encore des histoires de chasse, dans lesquelles ils faisaient parler et agir les animaux, comme du temps que les animaux parlaient. Ainsi l'hiver se passa d'une façon extrêmement agréable dont les chroniqueurs du temps parlent avec amour.

Cependant tout n'était pas bien pour la colonie, dès 1605 les plaintes des marchands armateurs et des pêcheurs, faisant craindre que le privilège de M. de Monts ne vint à nuire aux armements de pêche sur lesquels la Cour comptait pour entretenir la marine royale de matelots, avaient fait retirer à M. de Monts son privilège : en sorte que ses chances de succès se trouvaient diminuées.

Deux ans après, 1607, les Hollandais pillèrent à Tadoussac les canotiers de la compagnie de M. de Monts qui contenaient les fourrures de la traite de l'année.

En outre que cette année Poutrincourt prenant avec lui ses pénates, de Champlain ses notes et Lescarbot ses vers, et après avoir serré la main de leurs amis les sauvages désolés, partirent pour la France.

On renouvela cependant le privilège pour une année, et ce fut alors que le Père Coton, jésuite confesseur de Henri IV, recommanda pour les missions d'Amérique les pères Biart et Edmond Masse.

M. de Poutrincourt reçut donc l'ordre de prendre sur ses navires à Bordeaux les pères Jésuites. Poutrincourt était catholique ; mais il partageait les préjugés du temps, et comme encore des catholiques peu éclairés, il n'aimait pas les jésuites.

Bref il réussit à partir en 1610 sans emmener les jésuites qu'il avait remplacés par un digne prêtre séculier M. Jessé Flèche ou Fléché, qui reçut ses pouvoirs du nonce Ulbadini et fut le second prêtre envoyé vers nos régions, et le successeur de ce curé dont parle Champlain, qui faisait le coup de poing avec le ministre, et dont heureusement l'histoire ne nous a pas conservé le nom.

Le jour ou la veille de la Saint Jean-Baptiste de 1610, M. Flèche baptisa 24 ou 25 sauvages souriquois, ce fut le commencement de cette chrétienté d'Amérique : et ce fut alors que les sauvages Micmacs donnèrent aux prêtres le nom de Patriarches (*Palliash*).

A l'arrivée des français, Mambertou était venu s'informer de ses amis et surtout de Lescarbot :—ce fut avec une joie indicible qu'il apprit que son bon ami avait chanté ses exploits dans un poème publié en France.

Biancourt, fils de M. de Poutrincourt, alla en France et ce fut alors qu'une Dame de la Cour du Roi, Madame de Guercheville, prit l'intérêt qu'elle a toujours montré pour la colonie. Madame de Guercheville était femme de M. de La Rochefoucauld-Liancourt, Gouverneur de Paris.

Elle donna les secours, puisés dans sa bourse et celles de ses amis ; mais comme elle y mettait pour condition d'emmener les pères jésuites, il lui fallut encore désintéresser de 4000 francs deux marchands de Dieppe, Dujardin et Abraham Duquesne (père de l'Amiral Duquesne) qui ne voulaient pas des jésuites.

Madame de Guercheville donna encore de l'argent pour acheter des objets de traite, dont partie des profits devaient retourner à la colonie et partie au soutien des missions des jésuites : enfin elle forma sur ces bases une société avec Biancourt.

Port Royal était dans la détresse et les Pères Biart et Masse eurent bien des déboires. Les chefs civils de la colonie s'étaient imaginés que les jésuites devaient de suite baptiser tous les sauvages, tandis que les pères, avec raison, ne voulaient conférer le baptême aux adultes qu'après instruction : Lescarbot a la bonhomie de trouver les jésuites peu tolérants.

Mambertou était arrivé au terme de sa longue carrière, et les pères eurent le bonheur de le voir mourir dans les sentiments d'un fervent catholique, en renonçant même de bon cœur au désir exprimé d'abord, d'être enterré avec ses pères, ce que les jésuites lui refusèrent, parceque dans ce désir se cachait, dans l'origine, un reste de superstition de l'ancien *Autmoïn*.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

La manière d'envisager la carrière de l'éducation a, sur les succès et sur le bien-être de ceux qui la suivent, une influence qui ne semble pas généralement comprise. Nous n'entendons pas parler ici de la manière dont elle est considérée par la société ; loin de nous la prétention de faire la leçon à notre siècle dans ces modestes pages. D'ailleurs l'opinion du public tient beaucoup à la façon dont la profession d'instituteur est exercée, à la nature et à l'étendue des services qu'on y rend. La considération qu'il y attache dépend donc en grande partie de ceux qui s'y livrent, et sous ce rapport, il est au pouvoir des instituteurs eux-mêmes de la faire estimer et honorer du pays et d'obtenir pour elle l'attention qui peut en assurer le succès.

Ce sont en conséquence des avis que nous nous proposons de donner aux instituteurs, quelques conseils dictés par l'intérêt sincère que nous leur portons, et par un vif désir de contribuer à ce qui peut non moins leur faire aimer leur profession que favoriser la bonne éducation de la jeunesse.

Il y a deux manières principales d'envisager la profession d'instituteur, et selon qu'on adopte l'une ou l'autre, on est généralement porté à l'embrasser par des motifs très différents.

La première consiste à n'y voir qu'une profession comme une autre, un état plus ou moins à sa portée et un moyen plus ou moins lucratif de gagner sa vie ; on la choisit en pareil cas par des motifs purement humains. Il est inutile de dire que cette manière n'est pas la nôtre ; elle n'est pas davantage celle des instituteurs vraiment dignes de ce nom.

Dans la seconde manière, on voit moins dans la carrière de l'éducation, les avantages qu'elle confère, que son objet est le but final. En la choisissant on a principalement en vue ses nobles attributions, les occupations et les soins relevés dont on sera chargé et le bien qu'on aura la possibilité d'y faire. D'après cette manière de l'envisager, l'éducation a été souvent nommée dans ces derniers temps un sacerdoce.

Pour nous, d'accord avec un orateur chrétien de notre temps, dans son beau livre *sur l'éducation*, (1) nous dirons plutôt que l'éducation est un apostolat.

Ce n'est pas sans raison que nous préférons l'un de ces termes à l'autre ; il y a, selon nous, une grande différence entre eux, bien que tous deux impliquent l'idée de devoir et d'une belle et grande mission à remplir. Mais le premier éveille avec lui des idées d'autorité et de pouvoir, de droit au respect des autres, toutes choses qui peuvent exciter des sentiments d'orgueil, peu compatibles avec les véritables fonctions de celui qui, en se chargeant d'élever la jeunesse, doit lui donner des exemples de tout genre, à commencer par celui de la modestie.

L'*apostolat* ne fait maître au contraire que des idées de zèle, de dévouement et d'abnégation. Du reste il produit des effets analogues à ceux qui pourraient être dus à l'idée de sacerdoce : dignité, respect de soi-même, éloignement pour tout ce qui peut souiller, dégrader ou avilir, haute opinion de la noblesse de ses fonctions, des qualités ou des vertus qu'elle exige, des devoirs qu'elle impose.

Voyons maintenant quelle influence peut avoir sur notre vie et sur les dispositions que nous apporterons dans l'exercice de la profession d'instituteur la première ou la seconde manière d'envisager l'éducation.

Lorsqu'on choisit cette carrière, comme on prendrait tout autre état, on ne s'y détermine le plus ordinairement qu'en

(1) Mgr Dupanloup, *De l'Education*, E. II, Liv. Ior.

vue des avantages qu'elle procure. Trop souvent le principal motif de ce choix est la pensée que c'est une profession moins pénible que les professions manuelles qu'on serait le plus souvent réduit à embrasser par suite de la condition de sa famille et sa position de fortune. On peut aussi se laisser tenter par la considération que la société accorde toujours à cette profession de préférence à d'autres, considération qui, dans tous les cas, l'élève généralement au-dessus de la plupart des états à la portée des personnes appartenant à des familles peu aisées.

Nous sommes loin de vouloir déprécier ces états ; tous ceux où l'on se rend utile à ses semblables, en satisfaisant à leurs besoins, méritent notre respect, et ceux qui les exercent honorablement ont droit à notre estime. Mais l'homme qui, en embrassant la profession d'instituteur, n'est pas profondément pénétré de l'importance de l'œuvre où il s'engage et qui ne se détermine pas par le sentiment de cette importance, celui qui ne regarde pas la mission d'élever la jeunesse, c'est-à-dire, de former des hommes, comme la plus noble et la plus auguste tâche, celui-là n'y accomplira jamais le bien qu'il est appelé à faire ; il y sera toujours déplacé ; car quelque soit notre savoir ou notre talent, nous ne sommes à notre place que lorsque nous remplissons convenablement notre emploi.

Il y a beaucoup de jeunes instituteurs qu'on voit dans leur école avec une expression d'ennui et de dédain peinte sur leurs traits, qui semble dire partout autour d'eux : « je ne suis pas à ma place ici. » Ils paraissent croire que leur savoir ou leur talent est trop grand pour l'employer à l'humble occupation d'instruire de *paucres enfants ignorants* ; à leurs yeux une pareille fonction ravale leur dignité. A ceux-là nous pourrions dire que le plus tôt ils quitteront cette humble profession pour une autre plus en rapport avec leurs vues, qu'ils croient plus élevées, le plus tôt sera le mieux pour eux-mêmes et pour les jeunes êtres qui leur sont confiés. Car nous pourrions leur dire : quelque soit votre dédain pour cette occupation, bien loin que vous soyez au-dessus de vos fonctions, ce sont vos fonctions qui sont au-dessus de vous. On n'est jamais au-dessus de sa tâche tant qu'on y laisse à désirer ; au contraire, malgré tout le mérite dont on peut être doué, on reste toujours au-dessous tant qu'on n'y fait pas tout le bien qu'elle comporte.

Nous ne voulons pas déverser le blâme sur ceux qui dans le choix d'une profession se décident principalement par le désir de pourvoir à leur existence. Quand il faut travailler pour vivre, le premier devoir est de s'assurer les moyens de subsister et d'élever sa famille sans être à charge à personne. Aussi en énumérant quelques-uns des motifs que nous avons indiqués plus haut, nous avons eu seulement pour but de faire voir quelles conséquences peuvent en découler pour ceux qu'ils porteraient uniquement à choisir la profession d'instituteur.

Mais, tout en cherchant dans cette carrière un moyen honorable de vivre et de pourvoir aux besoins de sa famille, on peut y voir aussi une profession où l'on a en quelque sorte charges d'âmes, où l'on a mission de former les esprits et les cœurs ; où l'on se rend à soi-même le témoignage qu'en se livrant à l'éducation des enfants qui nous sont confiés, en développant leur intelligence par l'instruction, en épurant leur cœur pour en extirper les défauts et faire germer les bons principes, en leur inspirant des sentiments d'obéissance et de respect, l'amour du bien et l'horreur du mal, en leur faisant contracter des habitudes de travail, d'ordre et de modération, en les ornant enfin de toutes les qualités qui constituent un chrétien vraiment digne de ce nom, on sert à la fois Dieu, la famille, la patrie et l'humanité : Dieu à qui l'on prépare des serviteurs fidèles, qui l'honorent en accomplissant ses préceptes et en faisant du bien à leurs semblables ; la famille, qui recevra de nous des membres vertueux, qui après avoir été des fils tendres et

respectueux, seront un jour des amis sincères, des époux fidèles et des pères pleins de sollicitude et de vigilance pour leurs enfants ; la patrie, pour qui nous formons des citoyens incapables de lui nuire et toujours empressés de lui être utiles, dévoués à ses intérêts et soumis à ses lois ; l'humanité, enfin, qui attend de nous des hommes de bien, loyaux et intègres, qui ne reculent jamais devant le travail et la peine, et qui, lorsque le devoir commande, sont prêts à s'imposer tous les sacrifices.

On peut, dans les enfants qu'on est chargé d'instruire, voir les hommes de l'avenir, de jeunes plantes dont on doit surveiller la croissance, de tendres êtres dont on peut faire le bonheur ou le malheur par la manière dont on les élèvera, mais dont on a le devoir d'assurer le succès dans ce monde, par le développement de leur intelligence, et par la culture de toutes leurs facultés. On peut, pour tout dire enfin, voir dans la carrière de l'éducation, une noble profession où l'on est appelé à faire croître les germes que Dieu a déposés dans les âmes confiées à nos soins, et qui, entre nos mains peuvent devenir pour la société des semences de bien ou de mal, des éléments de ruine ou de prospérité.

L'une ou l'autre de ces manières d'envisager la carrière de l'enseignement a une influence décisive et bien différente, non pas seulement sur le résultat de l'éducation et par conséquent sur l'avenir de la société, mais sur le bien-être des instituteurs eux-mêmes.

Dans le premier cas, on cherche uniquement son intérêt ; *on fait un métier.*

Dans le second, sans perdre de vue ses intérêts, on pense encore plus à son devoir ; *on remplit une mission, on exerce un apostolat.*

Dans la première supposition, on fait tort à la société dont on néglige les intérêts en ne pensant qu'aux siens ; on lui nuit parce qu'on ne lui fait pas tout le bien qu'on devrait lui faire ; on ne lui rend pas tous les services qu'elle était en droit d'attendre de nous, lorsqu'elle nous a confié ce qu'elle a de plus cher.

Dans la deuxième, on lui rend le service le plus signalé, un service aussi grand dans le présent que les suites en sont fécondes pour l'avenir, parce qu'en formant à la vertu les *générations naissantes*, on prépare pour les siècles futurs des générations plus vertueuses encore.

Mais, à ne considérer que soi, dans le premier cas, on se nuit peut-être, d'autant plus qu'on se préoccupe exclusivement de soi ; en ne songeant qu'à son bien-être matériel, on fait presque toujours son malheur, on se crée des ennemis et des tourments inévitables.

Dans le dernier, on sert d'autant mieux ses vrais intérêts qu'on paraît les oublier davantage. En consacrant à l'éducation de la jeunesse, tous ses soins, tous ses efforts et toutes ses pensées, on atteint plus sûrement son but, on se procure en outre les plus douces jouissances de l'esprit et du cœur, des jouissances qui ne sauraient nous échapper.

Il nous sera facile de justifier l'une et l'autre assertion.

En ne voyant dans la profession d'instituteur que les avantages qu'elle peut procurer, il est presque impossible qu'on y fasse tout le bien dont on serait capable avec des vues plus larges et plus élevées. Comme on n'a que son intérêt en vue, et en parlant ainsi je n'exclus pas les sentiments d'un bon époux et d'un bon père, car c'est travailler pour soi que travailler pour sa famille ; comme, dis-je, on ne voit que soi, on est porté rarement à faire tout ce qu'on peut ; or, en éducation, on ne fait tout ce qu'on doit que lorsqu'on va jusqu'aux limites du possible. Dans son intérêt, on tiendra sans doute sa classe avec soin, on y fera régner l'ordre et la propreté, on maintiendra le silence et la discipline, parce que si elle était bruyante et mal tenue, le désordre accuserait notre négligence et menacerait notre position en mécontentant l'autorité ou les familles.

On cherchera certainement aussi à donner une bonne

instruction aux élèves, on tachera de leur faire faire des progrès, parceque de cette instruction et de ces progrès dépend notre avancement ou notre succès. On voudra, en un mot, assurer la réputation de l'école, parce qu'on sait que son propre sort est attaché à cette réputation. On cherchera surtout à prévenir de la part des élèves ces fautes graves qui ruinent une maison d'éducation dans l'opinion publique et compromettent la position de celui qui la dirige.

Tout ceci est bien sans doute, et j'admets que chacun le fasse ; mais est-ce là tout le bien dont on serait capable si on était animé par d'autres sentiments ?

On fait sa classe exactement, régulièrement, on exécute ce que le règlement prescrit, mais on se garde d'aller au-delà ; et cependant en éducation nul n'a rempli complètement son devoir, s'il se tient dans les limites de ce qui est imposé par les règles qui ont toujours en vue la faiblesse humaine. On instruit les élèves aussi bien qu'on le sait, mais on ne fait pas tous ses efforts pour mieux instruire en étendant ses connaissances et en améliorant son enseignement, en perfectionnant ses méthodes, et en s'empressant d'en adopter de meilleures.

Quelques-uns s'occupent de préférence des élèves les mieux doués, parce que leurs réponses dans un examen suffisent pour donner une bonne idée de l'enseignement et à faire bien noter l'école ; mais ils négligent la masse de leurs élèves et laissent languir dans l'ignorance et la paresse les enfants lents et engourdis qui exigeraient des soins particuliers et qui n'attendent peut-être, pour se développer et prendre goût au travail, que l'heureuse impulsion d'un maître persévérant et dévoué. D'autres font avec une rare ponctualité ce qui leur est imposé ; tout est en ordre dans l'école, l'œil le plus vigilant n'y trouverait rien à reprendre, et cependant tout languit dans la classe ; tout s'y fait avec la régularité d'une horloge, on dirait un mécanisme parfait, mais il n'y a là nulle vie, nulle animation, on ne sent pas l'influence d'un zèle qui anime tout de son ardeur communicative.

Il en est aussi qui, sachant qu'ils ont à enseigner la religion à leurs élèves, ne manquent sous ce rapport à aucune des prescriptions qui leur sont légalement imposées ; ils font apprendre et réciter exactement le catéchisme et l'Évangile ; ils font faire la prière sans y manquer matin et soir, ils conduisent régulièrement leurs élèves à l'office tous les dimanches et les jours de fêtes, mais quand ceci est fait, ils croient avoir accompli leur tâche, parce qu'on ne peut pas leur en demander et que leur conscience ne leur en demande pas davantage ; mais les prières sont faites avec négligence, du bout des lèvres et sans recueillement ; le catéchisme et l'Évangile sont appris sans être expliqués ni compris ; les devoirs religieux sont remplis, mais on s'en acquitte comme d'une pratique d'écolier dont le maître ne donne pas l'exemple ; on répète le nom de Dieu, mais on n'apprend pas à l'honorer, le servir et l'aimer ; la religion, il est vrai, a ses jours et ses heures dans la classe, mais elle ne préside pas à tout l'enseignement, elle ne dirige et ne vivifie pas l'éducation toute entière.

J. J. RAPET.

(A continuer.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

AUX FILS DES CULTIVATEURS.

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis !
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles ;
Elles donnent, hélas ! moins qu'elles n'ont promis.

Laissez chanter le chœur des machines stridentes ;
Laissez les noirs engins hurler à pleins ressorts.

De vos sages aïeux gardez les mœurs prudentes ;
Et comme ils ont vécu vivez—calmes et forts !

La cité pour son peuple en vain se dit féconde ;
Le pain de ses enfants est plus amer que doux.
Sous un luxe qui ment, tel rit aux yeux du monde
Qui tout-bas porte envie au dernier d'entre vous,

Paisibles et contents, la tâche terminée,
A votre cher foyer vous rentrez chaque soir.
Combien de citadins, au bout de leur journée,
Ne rapportent chez eux qu'un morne désespoir !

De beaux enfants vermeils, une chaste compagne,
Voient se pencher sur eux votre front adouci.
Pour le pâle ouvrier que la misère gagne,
La femme et les enfants sont un âpre souci.

A vos champs, à vos bois, demeurez donc fidèles :
Aimez vos doux vallons, aimez votre métier.
Auguste est la travail de vos mains paternelles :
C'est à votre sueur que vit le monde entier.

De l'air qui vous entoure une sagesse émane ;
La plante vous conseille et le sol vous instruit :
Restez, dit le sillon dont vous cueillez la manne ;
Et le frêne du seuil : Malheur à qui me fait !

Les saisons, il est vrai, vous sont parfois cruelles ;
Aux caprices des cieux vos labeurs sont soumis.
Les blés, tendres encor, sont broyés par les grêles ;
Les vergers sont battus par les vents ennemis.

Le désastre pourtant n'est jamais sans remède ;
Ayant peu, sous vos toits, la douleur s'interrompt.
L'olive a fait défaut, les prés viendront en aide ;
Si les blés ont manqué, les pampres donneront.

Qu'elle est hideuse à voir la misère des villes !
De quels affreux huillons ses membres sont vêtus !
Que d'opprobres en elle et de passions viles !—
La pauvreté rustique est mère des vertus.

Elle a sa dignité ; sans envie et sans haine,
Elle va poursuivant le travail de ses bras.
Virile et bienfaisante, elle ressemble au chêne,
D'autant plus généreux sur des sols plus ingrats.

C'est elle qui revêt d'une indomptable force
Vos fils, durs à la neige, insensibles au feu ;
Par elle vous gardez, sous une rude écorce,
Les tendresses du cœur et la croyance en Dieu.

Si la France un matin vous aligne en phalange,
Vous savez faire honneur à votre humble berceau,
Vous, dignes héritiers des gloires sans mélange,
Frères de Jeanne d'Arc, de Hoche et de Marceau !

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis !
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles ;
Elles donnent, hélas ! moins qu'elles n'ont promis !

J. ACTRAS.

Exercices de Grammaire.

§ 29. Seconde Conjugaison.

Le baptême.—Saint Ambroise, l'un des plus grands saints qui aient rempli le monde de leurs vertus, était un de ces hommes qui ont obéi à Dieu toute leur vie, un de ces hommes qui accomplissent et accompliront toujours les devoirs remplis en tout temps et partout par les vrais enfants de l'Église.

Écoutez comment il raconte la manière dont on administrait le baptême aux premiers siècles de l'Église :

On choisissait le samedi saint pour la cérémonie. On bouchait les narines et l'on élargissait les oreilles du catéchumène, en prononçant *ephphêta*, c'est-à-dire élargissez-vous, afin que vous recueilliez la parole de Dieu. Ensuite on le menait dans le Saint des Saints ; et là, en présence de l'évêque qui avait réuni tout le clergé, il renonçait aux œuvres du démon, il jurait sur les saints Évangiles qu'il n'agirait jamais contre la loi de Dieu et qu'il bénirait toujours son saint nom. Après avoir exigé qu'il remplît ces diverses formalités, l'évêque bénissait le bain, et quand le signe de la croix en

avait sanctifié les eaux, on y plongeait le catéchumène. A la sortie du Saint des Saints, l'huile sainte jaillissait sur sa tête; puis, on lui lavait les pieds, et on lui passait des habits blancs, après quoi l'évêque lui donnait la confirmation, en lui adressant des paroles dont voici le sens :

« Dieu vous a choisi pour le servir; il vous a confirmé, il vous a donné les arrhes du Saint-Esprit. Grossissez donc le trésor dont il vous gratifie, en lui obéissant en toute chose; accomplissez tous les devoirs qu'il vous impose, si vous avez le désir qu'il vous chérisse. Quand vous aurez vieilli en accomplissant les divers préceptes de sa loi, quand vous aurez embelli votre âme de toutes les vertus qui réjouissent et qui réjouiront toujours ce père tendre, il vous choisira une place dans son royaume. Mais n'oubliez pas qu'il vous maudira, qu'il vous engloiera dans les abîmes de la damnation, si vous n'enrichissez pas votre cœur des trésors de sa miséricorde. »

Après cette allocution, le nouveau chrétien marchait à l'autel, pour nourrir son âme du pain des anges, en chantant : « J'entrerai à l'autel de Dieu qui réjouit ma jeunesse et qui m'a choisi pour être au nombre des enfants qui le bénissent. » A la vue de l'autel, qu'on avait embelli de magnifiques draperies et d'où jaillissaient des flots de lumière qui auraient ébloui vos yeux, il répétait avec le Prophète : « Le Seigneur me nourrira, car il m'a établi dans un abondant pâturage; mon âme ravie bénira son saint nom. » Alors l'église retentissait de pieux cantiques, et on finissait la cérémonie par la célébration du saint sacrifice de la messe.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes de la seconde conjugaison que vous trouvez depuis le commencement jusqu'à *Dieu vous a choisi* : vous en indiquez le temps, le mode, le nombre et la personne.

Corrigé.—Il y a treize verbes, savoir : *aient rempli*, parfait du subjonctif, troisième personne de pluriel, de *remplir*, *remplissant*, *rempli*, *je remplis*, *je remplis*; — *ont obéi* : parfait de l'indicatif, troisième personne du singulier, d'*obéir*, d'*obéissant*, *ayant obéi*, *j'obéis*, *j'obéis*; — *accomplissant* : présent de l'indicatif, d'*accomplir*, *accomplissant*, *ayant accompli*, *j'accomplis*, *j'accomplis*, etc.

II. Donnez les propositions qui contiennent des verbes de la seconde conjugaison, depuis *Dieu vous a choisi* jusqu'à la fin.

Corrigé.—Il y en a vingt-quatre, savoir : Dieu vous a choisi pour le servir; — grossissez donc le trésor... en lui obéissant en toute chose; — accomplissez tous les devoirs; — qu'il vous chérisse; — quand vous aurez vieilli en accomplissant tous les préceptes de sa loi; — quand vous aurez embelli votre âme de toutes les vertus qui réjouissent... ce père tendre et qui réjouiront ce père tendre, etc.

III. Relevez tous les verbes qui sont ici à un temps simple depuis le commencement jusqu'à *Dieu vous a choisi*, et mettez-les aux temps composés.

Corrigé.—*Accomplissent* : j'ai accompli, j'eus accompli, j'avais accompli, j'aurai accompli, j'aurais accompli, que j'aie accompli, que j'eusse accompli, avoir accompli, ayant accompli; — *choisis* : j'ai choisi, j'eus choisi, j'avais choisi, j'aurai choisi, j'aurais choisi, que j'aie choisi, que j'eusse choisi, avoir choisi, ayant choisi; — *élargissait* : j'ai élargi, j'eus élargi, j'avais élargi, j'aurai élargi, j'aurais élargi, que j'aie élargi, que j'eusse élargi, avoir élargi, ayant élargi, etc.

IV. Relevez tous les verbes qui sont à un temps composé, depuis on choisissait jusqu'à la fin, et mettez-les aux temps simples de tous les modes.

Corrigé.—*A choisi* : je choisis, je choisissais, je choisis, je choisirai, je choisirais, choisis, que je choisisse, que je choisisse, choisir, choisissant; — *aurez vieilli* : je vieillissais, je vieillissais, je vieillirai, je vieillirais, vieillissais, que je vieillisse, que je vieillisse, vieillir, vieillissant; — *aurez embelli* : j'embellissais, j'embellissais, j'embellirai, j'embellirais, embellissais, que j'embellisse, que j'embellisse, embellir, embellissant, etc.

V. Donnez quelques phrases dans lesquelles vous ferez entrer des verbes de la première conjugaison et de la seconde à l'impératif, au subjonctif présent et au conditionnel présent.

Corrigé.—*Première conjugaison* : Témoinnez votre affection par des efforts plutôt que par des paroles.—Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.—Il est déraisonnable de s'abandonner au chagrin quand même il remédierait au mal qu'on éprouve.—*Deuxième conjugaison* : Choisis pour ton ami l'homme que tu connais le plus vertueux.—On ne fait jamais le sacrifice de ses fantaisies qu'on ne s'en applaude.—Que de pauvres on nourrit avec ce que perdent tous les jours une foule de personnes!

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3 courant, nommer M. Napoléon Lacasse professeur ordinaire à l'École Normale Laval, en remplacement de M. Joseph Emile de Fenouillet, décédé.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, le 27 août dernier, nommer le Rév. George Cornish, membre du Bureau des Examineurs Protestants de Montréal.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3, le 6, le 9 et le 16 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires et Syndics d'école.

- Comté de Rimouski.—St. Simon : M. Louis Jean.
- Comté de Pontiac.—Chichester : MM. Bryan Golden et John Poupore.
- Comté de Québec.—St. Coloman de Sillery : M. John Sharples.
- Comté de Québec.—St. Coloman de Sillery : (Syndics dissidens.) Le Révérend Armine W. Mountain, MM. William Rhodes et Michael Stevenson.
- Comté de Rimouski.—Métis : MM. Vital Dumas et Fabien Talbert.
- Comté de Shefford.—Granby : M. Dominique Sénécal, syndic.
- Comté de Laprairie.—St. Isidore : M. Antoine Doyon.
- Comté d'Yamaska.—St. Zéphirin : M. Damase Parent.
- Comté de Montmorency.—St. Pierre, Ho d'Orléans : MM. François Fournier et Louis Laehaine.
- Comté de Québec.—St. Duastan : MM. Edouard Gosnell, John Gosnell, George Smith, Samuel Taylor et le Révérend G. J. McGill.
- Comté de Kamouraska.—Ste. Anne Lapocatière : MM. Joseph Dionne et Joseph Deslauriers.
- Comté de Lévis.—St. Joseph : M. Pierre Bourget.
- Cité de Québec.—Catholiques : le Révérend Joseph Auclair, et MM. Jacques Grémazie et Eusèbe Lemieux.
- Comté de Rimouski.—St. Anaet : MM. Jean Corriveau, père, Germain Lepage, Antoine Michaud, Norbert Blanchet et Zéphirin Pineau.
- Comté d'Arthabaska.—Chester, Ouest : MM. Ludger Labreche, Olivier Lafontaine, Diédonné Lafontaine, Anatole Lemay et Pierre Héssette; commission du 23 mars 1859, révoquée.
- Comté de Beauce.—St. François : MM. J. B. Letourneau et Pierre Bolduc.
- Comté de Témiscouata.—St. Antonin : Le Révérend Jacob Côté, MM. J. B. Rossignol, Michel Charron dit Laferrrière, Zéphirin Léveillé, Honoré Bélanger et George April, Secrétaire-Trésorier.

ERECTIENS ET ANNEXEN DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

- Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 27 août dernier et le 9 courant,
 - 1o. Eriger les townships de Charlevoix, Roberval et Onitcheouan, comté de Chicoutimi, en une municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire de Onitcheouan.
 - 2o. Eriger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire de l'Épiphanie, cette partie du township Vigor, comté de Témiscouata, qui s'étend à partir de l'Île Verte en suivant la ligne ouest du terrain dit "Des Sauvages," et la route qui sépare le 36e lot du 37e, dans tous les rangs du dit township situés en arrière du dit terrain, et les quatre premiers lots dans tous les rangs du dit township dépendant de la paroisse de St. Modeste.
 - 3o. Annexer à la municipalité scolaire de la Rivière Ouelle, dans le comté de Kamouraska, cette portion des terres de MM. Clément Lévêque, François Ouellet, François Gagnon, Eusèbe Gagnon, Pierre Dubé, Barthélemi Thibault, Vincent Ouellet et Joseph Pelletier, laquelle portion des dites terres fait aujourd'hui partie de la municipalité scolaire de St. Pacôme, dans le comté de Kamouraska.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants :
 - De MM. Trivison et Phinney, libraires, à New-York : "Sander's Analysis of English Words," 1 vol. in-8; "Robinson's Mathematical Series," 1 vol. in-8.

De MM. Sanborn, Bazin et Ellsworth, libraires, à Boston : "The Progressive First Reader," 1 vol. in-18 ; "The Progressive Second Reader," 1 vol. in-18 ; "The Progressive Third Reader," 1 vol. in-8 ; "The Progressive Fourth Reader," 1 vol. in-8 ; "The Progressive Fifth Reader," 1 vol. in-8 ; "The Progressive Speaker and Common School Reader," 1 vol. in-8 ; "The Progressive Primer," 1 vol. in-18 ; "The Progressive Speller," 1 vol. in-12.

La Nouvelle Loi Postale et le Département de l'Instruction Publique.

Comme il n'y a qu'un bien petit nombre des personnes qui correspondent avec ce département qui se soient conformées à la nouvelle loi postale, en affranchissant leurs lettres, (ce qui diminuerait de près de cinquante pour cent les frais de port,) cette omission, de leur part, a eu pour effet d'augmenter considérablement les dépenses casnelles de notre bureau. Cependant, il peut se faire qu'en agissant de la sorte on ait été sous l'impression que notre correspondance officielle est, comme celle des autres branches de l'administration, exempte de paiement ; ce qui n'est plus le cas. Les Départements de l'Instruction Publique font exception. Nous conseillons donc d'affranchir désormais la correspondance que l'on échange avec ce bureau, en suivant en cela notre exemple, et de ne faire usage que d'un papier mince et léger. Nous avons récemment vu des lettres, qui n'auraient dû couvrir qu'une page et qui en remplissaient jusqu'à quatre, d'un papier large et très-épais. L'on devrait, autant que possible, se servir d'un papier de petit format et ne transmettre que les feuillets sur lesquels on a écrit. Les autres feuillets sont inutiles ; on les enlève ici pour ne porter que les lettres à leurs dossiers respectifs.

REDUCTION DES FRAIS DE PORT DES RAPPORTS SEMI-ANNUELS.

L'honorable Maître-Général des Postes vient d'adresser la circulaire suivante aux Maîtres de Poste, dans le Bas-Canada. "Les rapports d'école semi-annuels faits par les commissaires ou les syndics d'école, quoique les formules dont on se sert pour les rédiger renferment, écrits à la main, les noms des élèves, etc., peuvent être transmis par tout le Canada, si l'on paye d'avance un cent, au moyen d'un timbre-poste." L'enveloppe qui recouvre ces rapports, lorsqu'ils sont ainsi expédiés, doit être ouverte aux deux bouts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) SEPTEMBRE, 1859.

Une Visite à la Salle d'Asile.

Il n'y a pas longtemps que nous avons annoncé à nos lecteurs l'établissement de la première salle d'asile catholique en Canada. Depuis ce temps le joli édifice de briques qui se construisait alors sur la rue Bonaventure, en face de la gare du chemin de fer de Laclaire, s'est complété ; il est aujourd'hui distribué, meublé et fourni de tout ce qui peut constituer, nous osons le dire, une salle d'asile modèle. Plus de deux-cents enfants y viennent chaque jour. Parmi ces enfants, un bon nombre appartiennent à l'asile des orphelins voisin. Les autres sont des enfants, en général, d'honnêtes et pauvres ouvriers et journaliers du voisinage, et arrivent chaque matin avec leur petit panier, où se trouve proprement arrangé ce que leurs parents ont pu leur donner pour le diner. Ils repartent le soir, et en nous assure que le lendemain c'est à qui sera le premier au rendez-vous, tant les exercices variés de la salle d'asile ont d'attrait pour eux. Nous avons été frappé, en entrant, de l'air d'intelligence et de contentement, de la bonne tenue et de la propreté de tout ce petit monde. Le préau dans lequel ils se tenaient alors est une très vaste salle, divisée en deux par

une cloison longitudinale de quatre pieds de haut ; d'un côté sont les petits garçons, de l'autre les petites filles. Ces enfants s'amuse, rient, jouent ; mais cela si tranquillement, si décemment, que l'on ne peut s'empêcher de suite de songer au contraste qu'ils présentent avec ceux que l'on rencontre, ou, plutôt, que l'on rencontrait naguères par grandes bandes avant l'établissement des nombreuses écoles de Montréal, dans les rues de cette ville.

La salle est joliment et élégamment peinte ; au fond il y a un Christ et deux belles statues de la Ste. Vierge et de St. Joseph. Tout le long, de chaque côté, règne une ligne de crochets où les enfants suspendent leur chapeaux. Une planchette, qui se trouve au-dessous, reçoit leurs petits jarniers. A une extrémité de la salle il y a un lavabo, très ingénieusement disposé.

Quelques instants après, la bonne sœur de charité, qui préside aux exercices, frappa un coup avec le livre de bois, qui est le grand moniteur de l'école ; et, de suite, tous les jeux furent interrompus, on se forma en ligne, de chaque côté, militairement et avec un sérieux imperturbable. A un autre coup on fit volte-face sur toute la ligne et, chacun appuyant les deux mains sur l'épaule de son voisin, la double file se mit en route pour la classe, les plus petits en tête, et tous marquant la mesure au chant d'une de nos bonnes chansons canadiennes.

La classe est une autre magnifique salle bien haute et bien aérée. La moitié est disposée en gradins, et ce n'est pas une des parties les moins amusantes des exercices, que de voir les petits enfants y prendre place avec prestesse et empressement, sans, toutefois, rompre trop promptement les rangs, tant est parfaite leur discipline. En face des gradins se trouve un long pupitre, qui sert pour toute la classe. Sur ce pupitre la sœur étale, l'une après l'autre, les lettres en bois, que les enfants nomment, ou, plutôt, acclament d'une voix unanime, dès qu'elles paraissent, puis de même des syllabes, puis de même des mots, puis de même de la phrase toute entière. On ne saurait croire avec quelle rapidité ils apprennent à lire et surtout à prononcer correctement, par cette méthode. Il y a aussi un alphabet-monstre sur un grand tableau appendu à un des murs de la salle. Près de chaque lettre est cloué un objet dont elle commence le nom. Un petit violon est cloué près de la lettre V ; un petit hibou empaillé près de la lettre H, etc. C'est sur ce tableau que les plus petits enfants apprennent en peu d'instant, et retiennent parfaitement, l'ayant toujours sous les yeux, cette formidable chose que l'on appelle A B C, chose qui a arrêté pendant plusieurs mois, peut-être, des intelligences qui, une fois munies de cette arme, se sont élevées rapidement au plus haut degré.

Une immense mappe-monde aux couleurs très vives fut le pendant du tableau. Un petit garçon a été envoyé à la mappe-monde armé d'une longue baguette, qu'il avait peine à porter, mais dont il était tout fier ; il a indiqué les cinq parties du monde, les bornes de quelques unes des parties de l'Amérique, et le cours du fleuve St. Laurent. Une petite fille de quatre ans a été appelée au pupitre et elle a rétabli l'ordre dans une phrase dont la maîtresse avait brouillé toutes les lettres. On a compté en chantant, on a compté à l'aide du

bonnier-compteur, en vendant et en achetant des pommes et des oranges, hélas ! imaginaires ; on a répondu avec intelligence à des questions sur le catéchisme et sur la Bible. De temps à autre, toute la classe est invitée, par manière d'exercice gymnastique, à faire une sorte de tapage avec les pieds et les mains, chose dont elle s'acquitte à merveille et qui a l'avantage de chasser le sommeil des paupières et qui a l'avantage de chasser le sommeil des paupières et qui a l'avantage de chasser le sommeil des paupières et qui a l'avantage de chasser le sommeil des paupières.

Enfin, on a apporté un grand tableau noir sur lequel étaient tracées. . . devinez quoi ? Nous vous le donnerions en cent, que vous n'y songeriez point ; il vaut donc mieux vous dire, quelque scandale que cela doive causer, que ce merveilleux tableau représentait des figures de géométrie. Et pourquoi pas ? Est-il plus difficile à un enfant de comprendre ce que c'est qu'un angle, un cercle et une perpendiculaire, lorsqu'il en voit tous les jours, choses qui ne peuvent pas être autrement qu'elles ne sont, que de comprendre une foule de règles de grammaire toutes plus ou moins arbitraires et souvent, au moins, en apparence, contradictoires ? Disons de suite qu'on n'a attaqué aucune des propositions d'Euclide et qu'on s'est borné aux premières définitions. Les enfants paraissent, du reste, goûter cet exercice pour le moins tout autant que les autres. Nous avons été heureux, cependant, de voir que tout se terminait là et qu'il n'était question, pour le présent, ni de physique, ni de chimie. Toutefois, comme l'on va commencer bientôt à donner des leçons de choses, nous n'oserions jurer qu'il ne sera jamais question de ces sciences, ni de plusieurs autres.

Les deux joyeuses bandes se sont ensuite mises en marche vers le préau, au chant de *Marlborough s'en va-t-en guerre*, et cela non sans jeter en passant un coup d'œil narquois sur leurs deux petits camarades, que le sommeil avait mis hors de combat.

Le préau n'est pas le seul endroit où ils puissent s'ébattre : ils n'y demeurent guères que les jours de mauvais temps ; il y a, au dehors, une galerie couverte et une jolie cour, que l'on vient de complanter d'arbres, et où se passe la plus grande partie de leurs récréations. Les classes ne durent jamais longtemps, à la fois ; la plus grande variété préside, ici comme en France, aux exercices de la salle d'asile.

Lors de notre visite, nous avons eu le plaisir de voir, dans la classe, deux sœurs de l'ordre de Jésus et Marie, qui étudiaient la méthode nouvelle, dans le but de la mettre en pratique, l'une d'elles à Longueuil, et l'autre dans l'Orégon, où elle doit se rendre avec les autres intrépides missionnaires, qui vont y accompagner Mgr Blanchet.

Nous n'avons pas besoin de dire tout le mérite qui revient aux MM. du Séminaire de Montréal, et, particulièrement, à M. l'abbé Rousselot et aux dignes citoyens qui, non seulement ont doté la ville de cette utile institution, mais qui ont par là introduit dans le pays un système nouveau, dont l'influence ne tardera pas à se faire sentir dans tout l'enseigne-

ment élémentaire. C'est surtout au moyen de bazars que l'œuvre du faubourg St. Joseph se soutient ; il s'en tient encore un dans ce moment, et nous apprenons avec plaisir que l'on s'y porte en foule.

Nous regrettons de ne pouvoir donner le nom de la bonne sœur qui, la première, a enseigné dans la nouvelle salle d'asile. Du reste, chers lecteurs, si nous vous disions qu'elle s'appelle sœur Ste. Appolline, ou sœur Ste. Honorine, en seriez-vous plus avancés ? Nos bonnes religieuses ne travaillent point pour ce monde ; elles n'ont même de nom qu'au ciel !

Institut des sourds-Muets.

Nous reproduisons avec empressement l'article suivant de la *Ménestrel* :

« Cet Institut, fondé au Côtéau St. Louis, paroisse de Montréal, est dirigé par les frères de St. Viateur, sous les auspices de Sa Grandeur, Mgr. Bourget. Située sur la rue St. Laurent, à un mille de la cité, la maison peut être dite à la fois de la ville et de la campagne. L'air est d'une salubrité proverbiale ; la toute macadamisée qui y conduit étant la plus fréquentée de la banlieue de Montréal, en rend l'accès très-facile en toute saison. Aussi, depuis l'érection de l'Église de l'Enfant Jésus, sur le terrain même de l'Institut, la population catholique a-t-elle triplé dans cette localité.

« Quant aux bâties de l'Institut même, elles peuvent, en conséquence des agrandissements récemment ajoutés, aisément loger de 60 à 75 pensionnaires. Les cours et jardins offrent un grand avantage pour les promenades et récréations, si nécessaires aux développements physiques des infortunés sourds-muets.

« C'est pourquoi voulant, autant que possible, répondre aux vœux larges et chrétiens de Sa Grandeur l'Évêque de Montréal, la communauté de St. Viateur a résolu de faire des sacrifices, presque au-dessus de ses forces, pour donner l'essor à cette œuvre de philanthropie toute chrétienne et toute catholique.

« Or à cet effet, il suffira, pour des Canadiens, amis de leur pays et de leur religion surtout, qu'on leur dise encore une fois, qu'il y a, en Canada, près de 1,400 Sourds-Muets des deux sexes, privés de la connaissance de Dieu ; que ces infortunés appartiennent la plupart à des parents pauvres ; que, jusqu'ici, tandis qu'on a fait des efforts pour promouvoir l'éducation dans ce pays, à l'égard des parlants, on n'a rien fait, ou presque rien fait pour cette classe d'être disgraciés de la nature, si dignes, cependant, de la sympathie de tous les coeurs sensibles et amis du progrès intellectuel.

« Le cours d'études dure cinq à six ans et embrasse les langues française et anglaise, le cours religieux, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc.

« Le prix d'admission est de \$7 par mois.
« Les paiements se font par trimestre, et d'avance.
« Le lit avec sa garniture, les livres, la blanchisserie et les frais de maladie sont à la charge des parents.
« Tous les objets appartenant aux élèves doivent porter leurs noms ou au moins les initiales.

« La rentrée des élèves aura lieu le 15 septembre.
« Ceux qui ont bien voulu nous communiquer la note qui précède nous ont chargé d'en demander la reproduction à la bienveillance de tous nos confrères de la Presse.

« Nous sommes heureux, pour notre part, de faire connaître une institution qui, mieux appréciée par les parents de ces infortunés, pourrait rendre d'admirables services à notre pays. Lorsque la charité ou les ressources personnelles permettent de placer des malheureux dans cet asile, c'est une véritable impiété de retenir auprès de soi, pour profiter de leur travail, des enfants qui restent sans Dieu, et comme ravales aux rang des bêtes, tandis que leur misère les rend plus dignes de pitié que toute autre créature humaine.»

Novième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le Vendredi, 26 Aout 1859.

Furent présents :
L'honorable P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique.

Messieurs les Inspecteurs d'École F. X. Valade et C. H. Leroux, MM. D. Boudrias, président; F. X. Hétu, secrétaire; P. Jardin, trésorier.

MM. A. Dallaire, J. C. Guilbault, A. J. Giroux, L. Grondin, P. Delaney, J. E. Labonté, E. Simays, Conseillers.

Et MM. U. E. Archambault, M. Emard, P. H. St. Hilaire, R. Martineau, F. X. Desplaines, H. Martineau, T. Amyault, P. P. Anger, H. Perrin, A. Coatu, P. M. Hamelin, L. G. Destroismaisons, J. O. Parent, instituteurs.

M. le Président ayant ouvert la séance, le procès-verbal de la conférence, tenue le 27 mai dernier, a été lu et adopté tel que dressé par M. Hétu, secrétaire; et il a été de suite unanimement résolu d'insérer dans le prochain rapport une mention spéciale de la lecture faite par M. M. Emard, à cette dernière conférence, sur "les avantages qu'offre la profession d'instituteur comparativement aux autres professions libérales", ce sujet ayant été habilement traité par ce Monsieur.

M. D. Boudrias, président, désigna alors MM. P. Jardin et P. H. St. Hilaire, proposés par la majorité du Conseil Général de l'Association, pour faire chacun une lecture à la conférence du mois de janvier prochain. Il invita M. P. P. Anger, au nom de ce Conseil, à préparer aussi une lecture et il indiqua comme sujet de discussion pour la prochaine conférence: "Serait-il plus avantageux pour les instituteurs en général de commencer l'année scolaire au premier mai qu'au premier juillet?"

Ensuite M. P. Jardin, trésorier de l'Association, ayant retiré la contribution des membres présents, on procéda immédiatement à la nomination des officiers et des conseillers pour l'année courante.

Sur motion de M. P. Jardin, secondé par M. F. X. Hétu, M. A. Dalairé a été unanimement élu président de l'Association.

Sur motion de M. U. E. Archambault, secondé par M. F. X. Desplaines, M. F. X. Hétu a été nommé vice-président.

Sur motion de M. L. Grondin, secondé par M. A. J. Giroux, M. E. Simays a été nommé secrétaire.

Sur motion de M. A. J. Giroux, secondé par M. L. Grondin, M. Boudrias a été nommé trésorier.

Sur proposition de M. U. E. Archambault, secondé par M. A. Dalairé, MM. L. Grondin, M. Emard, J. C. Guilbault, P. Jardin, F. X. Desplaines, P. P. Anger et P. H. St. Hilaire, ont été élus conseillers.

Et, sur motion de M. F. X. Hétu, secondé par M. P. Jardin, MM. U. E. Archambault et J. E. Labonté, ont été aussi nommés conseillers.

A la suite de ces motions, adoptées sans division, M. Boudrias, ayant résumé les avantages qui sont résultés des conférences depuis leur institution, en fit entendre de bien plus grands encore et fut vivement loué par l'Hon. Surintendant, pour le zèle qu'il a mis à remplir tous les devoirs de sa charge.

M. A. Dalairé, en prenant le fauteuil, rendit hommage aux talents de son prédécesseur et adressa à l'Assemblée une courte allocution, qui fut bien goûtée.

Après quoi l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique donna aux instituteurs quelques bons conseils concernant les moyens les plus efficaces à prendre pour assurer l'exécution de l'article 156 de la Constitution.

M. J. E. Labonté fit ensuite une lecture sur "l'opportunité de l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles." Il fut vivement applaudi. A ce propos, l'Hon. Surintendant invita les instituteurs à venir assister, de temps en temps, au cours spécial d'agriculture, tenu par M. Ossaye, à l'École Normale, et M. l'Inspecteur Valade, relevant le principal argument de la lecture de M. Labonté, confirma que, les neuf-dixièmes de notre population étant des agriculteurs, l'instituteur devrait se faire un devoir d'étudier l'agriculture et d'en enseigner, au moins, les éléments à ses élèves.

M. le président ayant ensuite soumis le sujet de discussion, savoir: "Quelle est la meilleure manière de distribuer les prix aux élèves, aux examens publics?"

Les Messieurs suivants prirent part à la discussion: A. J. Giroux, U. E. Archambault, J. E. Labonté, C. H. Leroux, Inspecteur; F. X. Valade, Inspecteur, et E. Simays.

M. U. E. Archambault, Principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, insista sur l'absolue nécessité de ne récompenser que le mérite, en dépit de tous les obstacles, qu'il infirma d'ailleurs par le motif que l'instituteur peut, sinon les détruire, au moins les éluder, en soumettant toujours aux Commissaires d'école son programme, tout en leur laissant la responsabilité de la distribution des prix s'ils persistent, malgré ses observations, à récompenser tous les élèves indistinctement.

M. J. E. Labonté suggéra le système d'encens à l'aide de bons points, et fit ressortir sommairement les avantages de ce système.

MM. les Inspecteurs Leroux et Valade approuvèrent successive-

ment les suggestions de ces Messieurs et furent vivement applaudis.

M. le président Dalairé résuma ensuite les débats; il eut devoir concilier les diverses opinions et recommanda sagement la prudence aux instituteurs, dans le cas où ils seraient placés en des circonstances défavorables sous le contrôle de Commissaires opiniâtres ou peu instruits.

Ensuite, sur motion de M. U. E. Archambault, secondé par M. E. Simays, des remerciements ont été votés à l'Hon. Surintendant, pour la bonté qu'il a eue de nous honorer de sa présence et pour les paroles bienveillantes qu'il a bien voulu nous adresser.

Sur motion de M. E. Simays, secondé par M. J. C. Guilbault, des remerciements ont été votés à M. D. Boudrias, pour le zèle et l'habileté dont il a fait preuve, durant les deux années qu'il a remplies la charge de président de l'Association.

Sur proposition de M. L. Grondin, secondé par M. A. J. Giroux, des remerciements ont été offerts à MM. les Inspecteurs Valade et Leroux, tant pour leur assistance à cette réunion que pour les bons conseils qu'ils nous y ont donnés. Et le vice-président, le secrétaire et le trésorier, furent félicités pour la manière habile avec laquelle ils ont rempli leurs charges respectives.

M. Valade, répondant au compliment qui venait de lui être adressé ainsi qu'à son confrère, compara les instituteurs à une carrière de pierres précieuses et fit découler de cette allégorie des préceptes très-utiles.

Enfin, après les remerciements d'usage au président, aux officiers et à la presse:

Sur motion de M. F. X. Hétu, secondé par M. D. Boudrias, cette assemblée a été ajournée au dernier vendredi de janvier prochain, à 9 heures A. M.

Les instituteurs ayant été libéralement invités, au nom de M. le Principal de l'École Normale, à une frugale collation, ils ne se séparèrent qu'après avoir resserré encore leurs nouveaux liens de fraternité, laquelle, grâce aux conférences, devient de plus en plus intime.

E. SIMAYS, Secrétaire.

Revue Bibliographique.

The Teacher and the Parent, par M. Charles Northend, Surintendant des Ecoles Communes de l'Etat de Massachusetts. New York, 1856.

L'amour, quelles que soient les formes qu'il revête, accomplit souvent des choses bien grandes. L'amour du prochain ou de l'humanité a, par l'entremise de nombreux missionnaires chrétiens, porté la lumière évangélique sur les points les plus reculés de notre globe. L'amour de la patrie, ce sentiment profond empreint dans le cœur de l'homme, est le mobile des plus nobles dévouements. L'amour de la gloire est, chez les Français, un besoin auquel il faut tout céder. L'amour de l'enfance, celui que fait naître en nous la vue de ces petits êtres faibles, gracieux et ingénus, qui appellent toute notre tendresse, a inspiré leurs chants les plus sereins aux poètes et à M. Charles Northend, l'admirable ouvrage que nous venons de lire.

Comme l'illustre auteur du *Traité sur l'Éducation*, Mgr. Dupauloup, comme M. Barrau, comme M. Page, il trace la voie à ceux qui ont mission d'instruire et d'élever l'enfance; il la leur indique avec précision et veut que, s'ils s'y engagent, ils puissent, à l'aide des conseils qu'il leur donne, atteindre dignement leur but. Mais qu'ils prennent garde que le labeur qu'ils s'imposent ne soit un labeur ingrat, s'ils osent s'y livrer sans posséder cette éminente vertu de l'amour sans laquelle il n'est pas de bon instituteur.

Ce livre, ainsi que l'indique son titre, traite spécialement des devoirs des maîtres et des parents envers les enfants; et pour les uns et pour les autres ils sont les mêmes. Nous allons voir comment il les envisage à son tour.

L'homme qui aime son semblable ne cherche jamais à lui nuire. Or, l'instituteur incapable est le plus grand ennemi que puissent avoir les enfants: en se chargeant de leur enseigner ce qu'il ne sait pas, en voulant les diriger dans une voie qu'il ignore lui-même, il commet la plus grave des erreurs. Le tort qu'il leur fait ainsi est souvent irréparable. Il fait aussi preuve du plus froid égoïsme: le salaire qu'on lui accorde est tout; le reste, pour lui, n'est rien. Que ce maître abandonne donc un état dont il n'accomplit pas les devoirs, ou, s'il s'y destine encore, qu'il s'y prépare consciencieusement et par de sérieuses études. Le travail du lapidaire est bien important, mais combien l'est davantage celui de l'ouvrier à qui nous confions pour les polir ces joyaux divins et sans prix que nous appelons les âmes de nos enfants!

L'influence de l'instituteur sur le sort futur de ses élèves est

incontestable. Chacun de ses actes, chacune de ses paroles, son regard même produisent chez eux des impressions profondes, bonnes ou mauvaises, et qui ne s'effacent qu'avec difficulté. Ses préceptes s'enracinent en quelque sorte dans leur esprit et durent souvent autant que leur existence. Que ses préceptes soient donc marqués au coin de la sagesse.

Voici le portrait que trace M. Northend du véritable instituteur : Quelque, dit-il, s'imagine que, parce qu'il a subi un rigoureux examen préalable, est capable d'en remplir les fonctions, se trompe étrangement; l'aptitude avant tout est nécessaire. L'instituteur est une spécialité dans l'espèce humaine; son intelligence est féconde en ressources de tout genre et lui fournit sans cesse les moyens de varier ses leçons, qui autrement finiraient par devenir monotones; son cœur s'ouvre à tous les sentiments généraux, à toutes les sympathies; le monde et la science lui sont également familiers; l'un et l'autre lui apprennent à aimer ses semblables; chaque jour la lecture de livres utiles étend la sphère de ses connaissances et lui permet de se distraire agréablement et dans l'intérêt de ses élèves. Outre ses qualités intellectuelles, il possède de plus une rare intégrité de mœurs et fait preuve d'une grande pureté de caractère; enfin, il a la foi du chrétien qui illumine et fait rayonner tout ce qui est ombre, la foi pareille à la lampe cachée dans le vase d'albâtre et qui fait ressortir en relief sur ses contours les merveilles que l'art y a gravées. Tels sont les traits auxquels on reconnaît l'ami des enfants, le véritable instituteur.

Il est beaucoup de gens qui s'imaginent que, pour diriger une école, ils n'ont qu'à le vouloir; et, en effet, c'est un pis-aller qu'ils acceptent, dès qu'on le leur offre; mais ignorant complètement l'art si difficile de l'enseignement, ils manquent le but qu'ils ont le désir d'atteindre. La discipline surtout est la chose du monde dont ils s'occupent le moins.

La vie et les actions de l'instituteur doivent servir de modèle à ses élèves. D'abord, et avant tout, s'il veut qu'ils l'aiment, qu'il commence par les aimer lui-même; s'il veut leur inculquer l'amour du vrai et de l'honnête, qu'il s'étudie à leur montrer, par toute sa conduite, qu'il ne se laisse jamais tomber dans les défauts contraires; s'il veut qu'ils se distinguent par la politesse de leurs manières, son exemple doit d'abord leur servir de leçon, ses préceptes viendront ensuite; s'il veut leur donner des idées d'ordre, il commencera lui-même par l'observer dans ses moindres détails; s'il veut les habituer à la propreté, que ses habillements et sa personne en soient un brillant exemple; "la propreté, dit un auteur, est au corps ce que l'amabilité est à l'âme;" enfin, que tout en lui, manières, conversation, personne, leur fasse comprendre ce qu'il leur enseigne.

On objectera qu'un instituteur ne peut posséder toutes ces qualités à la fois; cela est vrai; mais il s'en est trouvé qui les ont acquises. Que l'on ne se laisse donc pas décourager par la vue des obstacles dont la carrière se trouve hérissée; ces obstacles, quand on sait les surmonter, finissent par disparaître; que l'instituteur fasse consciencieusement son devoir, qu'il cherche par tous les moyens dont il dispose à donner une bonne éducation à ses élèves, et il trouvera, tôt ou tard, la récompense de ses travaux.

Ne demandons cependant pas l'impossible à l'instituteur, en exigeant de lui qu'il soit parfait: personne ne l'a jamais été sur la terre. En effet, s'il nous était donné de réaliser l'idée que nous nous formons de la perfection, derrière le voile mystérieux dont la main de Dieu la couvre et que notre faiblesse eût en vain soulevé, nous découvririons de nouveau un plus sublime modèle à imiter et une distance sans bornes nous en éloignerait encore. Jamais nous n'irions jusqu'à lui, et jamais, soyons en convaincus, quoique fasse le génie de l'homme, il ne dépassera un but que Dieu a placé trop loin de sa portée, mais dont chaque pas qu'il fait dans la vertu tend sans cesse à le rapprocher.

La charmante allégorie qu'on va lire vient ici parfaitement en son lieu. Un petit enfant jouait dans la prairie. Une étoile s'était levée sur le sommet de la colline. Il la regarda de tous ses yeux et se prit à la convoiter. "Quelle est belle! s'écria-t-il; elle s'arrête maintenant sur le côté. Je cours m'en saisir, et je la garderai soigneusement." Et, rempli d'allégresse, il se met à la poursuite de l'étoile; mais, hélas! en arrivant où il croyait l'atteindre, il ne l'y trouva plus! Elle semblait alors reposer sur la montagne qui se dressait derrière la colline. Sans se déconcerter, pourtant, l'enfant continua sa course. Il allait par des prés remplis de fleurs parfumées et à travers des haies hérissées de tonneaux. Il gravit la montagne; mais, parvenu sur sa cime, il n'y vit pas l'étoile d'or; elle étincelait plus loin que l'horizon et s'élevait vers les cieux lointains. Cependant, l'enfant était devenu homme. Il n'avait pu atteindre l'objet de ses désirs: car le but avait reculé à mesure qu'il avait avancé.

Il en doit être ainsi de l'instituteur qui cherche la perfection.

Qu'il la place bien haut et que ses regards soient toujours fixés sur elle. Il n'y arrivera jamais; mais, en grandissant en vertu, il aura le bonheur de s'en rapprocher.

Voilà ce que doit être et ce que doit faire l'instituteur pour répondre à sa vocation. M. Northend passe ensuite en revue diverses méthodes d'instruction, dont il conseille l'usage. Nous en ferons la matière de nos prochains articles.

(A Continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, juillet et août 1859.

DE BROGLIE: L'Eglise et l'Empire Romain au quatrième siècle, 4 vol. in-8o.

Cet ouvrage, un des plus remarquables qui aient été publiés depuis quelques années, a eu les honneurs d'un article de M. Ampère, dans la Revue des deux mondes, et d'un autre du Père Lacordaire dans le Correspondant.

DE BOSSAULT: Oeuvres complètes, 3 vols de 1,400 pages chaque, librairie Migne, avec une table analytique des matières. Les œuvres du célèbre académicien et pair de France sont plus complètes dans cette nouvelle édition que dans aucune autre, comme on y a ajouté beaucoup de discours, d'opuscules et d'articles de journaux qui n'avaient point paru dans les éditions précédentes. Elle est aussi précédée d'une notice biographique très étendue et de discours et éloges par MM. Ancelot et Briffaut et par Mgr Foulquier.

FREYEL: Les Pères apostoliques et leur époque.— Cours d'éloquence sacrée, fait à la Sorbonne en 1857-58, 1 vol. in-8o.

BELEZ: Dictionnaire universel de la vie pratique, contenant 1o. éducation et religion; 2o. législation et administration; 3o. finances; 4o. industrie et commerce; 5o. économie domestique; 6o. économie rurale; 7o. exercices du corps et jeux de société, 1 vol. in-8o à 2 colonnes, 1878 pages. Prix 21 francs.

LOUANDRE: Dictionnaire usuel d'histoire et de géographie, 1 vol in-12o. Prix 3 francs 50 centimes.

Québec, septembre 1859.

GARNEAU: Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par F. X. Garneau, troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 3 vols. in-8o. P. Lamouroux.

Le pays entier salue avec joie l'apparition de cette troisième édition d'un travail qui a déjà fait la réputation de l'auteur, et qui a réussi à faire émerger notre histoire de l'obscurité où elle était restée jusque-là aux yeux du monde. M. Garneau donne dans sa préface les raisons qui l'ont engagé à s'imposer un travail plus honorable que rémunérateur et dans lequel il a été aidé par son fils, M. Alfred Garneau, déjà connu avantageusement de nos lecteurs.

"Lorsque nous avons commencé cet ouvrage, nous n'avions pas la correspondance officielle des gouvernements français avec la métropole, depuis la fondation de Québec, jusqu'à la conquête. Nous ne possédions qu'un petit nombre de documents, lesquels jetaient peu de lumière sur notre histoire sous la domination anglaise. Il s'est fait depuis plusieurs compilations de pièces historiques d'un immense intérêt. Nous citerons la collection d'Albany, que la législature de l'Etat de New-York achève de faire traduire et imprimer sous les soins de M. O'Callaghan, auteur d'une excellente histoire de la Nouvelle-Hollande; celle de la bibliothèque du parlement canadien; les pièces publiées dans les deux derniers volumes de l'histoire du Canada de M. Christie; enfin, la collection des documents apportés de Paris, ou trouvés dans nos archives par M. l'abbé Ferland, de l'archevêché de Québec.

Ces précieuses acquisitions nous ont permis de rectifier certains faits, exposés d'une manière peu exacte dans nos deux premières éditions; de parler avec plus de certitude de plusieurs événements, et d'ajouter à notre récit des détails curieux et nécessaires. Nous n'avons pas hésité à faire la dépense d'une nouvelle impression pour que ce livre fût moins imparfait."

Montréal, août et septembre 1859.

PAQUIN: Questions générales sur l'Agriculture à l'usage des écoles, 24 pages in-12o. Sévéal, Daniel et Cie

MEMOIRES et documents publiés par la Société Historique de Montréal, seconde livraison, 58 p. in-8o. Duvernoy Frères.

Ce cahier, comme le premier, d'une très belle exécution typographique, contient 1o Addenda à l'article sur Peschavage; 2o De la famille des Louzon, par L. H. L. (Sir L. H. Latontaine) 3o Vice-rois et lieutenants-généraux des Rois de France en Amérique, par R. B. (M. Raphaël Belle-mare). Il suffit de nommer les auteurs de ces deux études consciencieuses pour donner une idée de leur valeur.

BORTHWICK: Cyclopaedia of History and Geography, being a dictionary of historical and Geographical anonomasias, origin of sects, peculiar

etymologies and remarkable facts in History and Geography by J. Douglas Borthwick, of the High School department of McGill College, 251 pages in-12. R. & A. Miller.

C'est un petit dictionnaire de curiosités littéraires, historiques et géographiques. On appelle antonomase une figure de rhétorique par laquelle on désigne une personne par la qualité qui lui est particulière ou une qualité par le nom de quelqu'un qui la possède éminemment : ainsi, l'apôtre des nations, pour St. Paul et : c'est un *Cicéron*, pour dire un homme très éloquent. C'est de la première sorte d'antonomases qu'il est question dans ce livre. On conçoit qu'il est très important de bien les connaître pour l'intelligence même des livres les plus ordinaires. L'encyclopédie de M. Borthwick est donc un aide-mémoire très précieux. On y trouve par exemple sous les titres du nombre *trois* et du nombre *sept*, une foule de choses qui se rapportent à ces nombres et qui, si elles peuvent paraître futiles au premier abord, ne laissent pas que d'avoir leur utilité comme exercice mnémotechnique. Ce livre a exigé beaucoup de recherches et contient quantité d'anagrammes, d'étymologies, de vers mnémotechniques et d'autres curiosités que l'on trouverait difficilement ailleurs.

Petite Revue Mensuelle.

Il y a eu avant hier (13 septembre), cent ans que la première bataille des plaines d'Abraham livrait à l'Angleterre le Canada, qu'une seconde bataille, le 28 avril suivant, a failli lui enlever aussitôt. Après avoir recueilli les fruits de la victoire de Wolfe, le nouveau commandant en chef de l'armée anglaise, le général Murray, répéta la faute qu'avait commise Montcalm, et fut défait par le chevalier de Lévis, au même endroit où le premier l'avait été par le jeune général anglais. L'arrivée de la flotte anglaise, quelques jours plus tard, décida du sort de la colonie.

Quoique la providence ait semblé ainsi vouloir mettre les deux races sur le même pied en accordant au peuple conquis l'honneur de la dernière victoire, dans une lutte dont il devait être lui-même le prix, il n'y en a pas moins un sentiment très délicat et très honorable dans l'abstention de toute commémoration de la journée du 13 septembre 1759, par nos concitoyens d'origine britannique. Les deux seuls souvenirs qui aient été accordés à cette mémorable journée, sont de ceux qui honorent l'humanité et sont dépouillés de toute idée de triomphe ou de provocation. Une lecture sur Wolfe a été faite à Montréal, par M. Bell, rédacteur du *Pilot*, et des détails très intéressants tirés de la correspondance inédite d'un des compagnons d'armes du jeune héros ont vivement ému l'auditoire. Wolfe avait un cœur sensible et un esprit délicat et enthousiaste ; comme le prouvent sa remarque au sujet de l'Égérie de Gray, qu'il lisait la veille de la bataille et qu'il préférerait, disait-il, avoir faite que de prendre Québec, triomphe qu'il devait cependant payer de sa vie, et la pièce de vers qu'il avait écrite pour sa fiancée avant son départ à Québec, une messe, suivie d'une absoute, s'est dite dans l'église des Ursulines, où reposent les cendres de Montcalm et l'on y a placé un monument, portant l'inscription latine préparée, il y a aussi près d'un siècle, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous reproduisons la traduction qu'en a faite le *Courrier du Canada*.

ICI REPOSE

Pour vivre dans la mémoire des deux mondes Louis Joseph de
MONTCALM GOZON, Marquis de Saint Véran, Baron de
Gabriac, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, Lieutenant-Général des armées de France, Citoyen et
militaire distingué,

N'ayant jamais cherché autre chose que la vraie gloire,

Bien doué d'esprit et bien servi par les lettres,

Ayant gagné tous ses grades par des succès constants,

Habile dans la science des armes, à profiter des circonstances, à éviter
les malheurs.

S'étant montré grand capitaine en Italie, en Bohême et en Allemagne,
Ayant toujours accompli sa tâche de façon à se rendre digne d'en accomplir de plus grandes,

Alors qu'ayant affronté mille dangers,

Il fut envoyé pour défendre la Province du Canada,

A la tête d'une petite troupe, il a souvent repoussé des ennemis puissants,
S'est emparé de leurs forteresses défendues par des hommes nombreux et
munies d'un fort matériel ;

Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient dans les travaux, oublieux
de lui-même, soigneux de ses soldats,

Ennemi redoutable, vainqueur magnanime,

Sachant trouver dans sa valeur une compensation aux coups de la fortune,
dans son habileté et sa promptitude, le supplément aux moyens
faisant défaut.

Pendant quatre ans, il a retardé par ses conseils et sa bravoure la chute
de la colonie.

Enfin, après avoir déjoué pendant longtemps les projets d'un capitaine
actif et intrépide, commandant une armée nombreuse, aidée
d'une flotte chargée d'ammunitions de toutes sortes,

Poussé à livrer bataille, il tomba blessé au premier rang et au premier choc.
Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion qu'il avait toujours pratiquée il s'éteignit,

Au grand regret des siens et au regret même de ses ennemis,

Le XIV^e jour de septembre de l'an du Sauveur

MDCCLIX

De son âge le XLVIII^e

Les Français en pleurant

Déposèrent les dépouilles mortelles de leur excellent chef dans la fosse,
qu'une bombe en éclatant avait creusée pour lui,
Confiant ses précieux restes à la garde d'un ennemi généreux !

C'est à M. Faribault à qui notre histoire et notre archéologie sont déjà redevables de tant de choses, que revient l'initiative généreuse de l'exécution d'un projet si longtemps ajourné. " Dans le même temps le nom de Montcalm, dit le *Courrier*, remplissait la pensée d'autres personnes placées à de bien grandes distances les unes des autres.

" De Montpellier, en France, Madame la marquise de Montcalm, veuve de l'héritier direct du nom de Montcalm Gezon, s'adressait aux Oubliés Frères de la Doctrine Chrétienne, pour les prier de faire dire, sur la tombe de l'illustre aïeul de son mari, le jour du centième anniversaire de la mort du héros canadien, les prières de l'Eglise Catholique, dans le sein de la laquelle tous les illustres morts de cette noble famille se sont endormis. — De Paris, M. le marquis de Sainte Maure Montausier et M. le Comte Victor de Montcalm, petits-fils du grand homme, écrivaient aussi au Canada sur le même sujet.

" Puis, sur le rocher de Gibraltar, un officier distingué de l'armée anglaise, M. le colonel Beatson, des ingénieurs royaux, publiait, une brochure en l'honneur de Montcalm.

" Le marbre tumulaire se compose de quatre pièces principales. La première de ces pièces est une grande table, de marbre noir, de six pieds et quelques pouces, sur un peu plus de trois pieds, destinée à être fixée dans le mur de l'église, et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc ; savoir : la table centrale, la pièce de support et le couronnement.

" Nous devons des éloges à l'artiste M. Morgan, qui a mis, dans le travail d'exécution de ce monument, toute l'attention possible, et fait preuve d'un véritable talent. La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur la pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support, sont gravées en relief les armes de Montcalm dont l'écu est bordé d'azur aux six colombes d'argent écartelées de sable aux deux tours d'argent, maçonnées de sable. L'écu, ses pièces et ses accessoires sont burinés avec beaucoup de goût et de précision ; les détails ont été bien soignés : tout ce petit morceau de délicata sculpture constitue un bel ensemble, formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise des Montcalm : *mon innocence est ma forteresse* et le fameux *Dracoinis extincitor* de Dieudonné de Gozon chevalier de Saint Jean de Jérusalem."

La veille du 14 septembre, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm, par lord Dalhousie, dans le jardin du fort, avait été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe. Le service funèbre, à l'église des Ursulines, le lendemain, attira une foule de citoyens. On avait élevé, au milieu du chœur, un catafalque sur lequel était placée la chaise qui contient le crâne de Montcalm, seule partie de son corps qui fut trouvée intacte lorsque sa tombe fut ouverte, en 1833. L'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Martin, S. J., qui sut parfaitement remplir l'attente qu'avaient fait naître et la circonstance et son éloquence bien connue. L'inscription de l'Académie a été placée à côté de celle qu'avait fait mettre lord Aylmer, en 1831, et qui est admirable dans son laconisme :

Honneur à Montcalm !

Le destin, en lui dérobant la victoire,

L'a récompensé par une mort glorieuse.

On n'a rien changé à l'inscription de l'Académie, au risque même de consacrer une erreur historique ; car, d'après les recherches qu'ont faites M. Viger et M. Maguire, ancien chapelain des Ursulines, il est plus que douteux que le général français ait été enterré dans un trou creusé par une bombe, si convenable et si poétique que cette circonstance puisse paraître.

C'est une bien singulière coïncidence que celle qui fait que la France renoue pour la première fois des relations sérieuses avec son ancienne colonie, juste un siècle après l'avoir perdue. Déjà depuis la visite que le commandant Belvéze avait faite à Québec en 1855, à bord de *La Capricieuse*, le premier vaisseau de guerre français qui se soit présenté dans le port de Québec, depuis la cession du pays, on avait beaucoup parlé en France et en Canada des relations commerciales que l'envoyé de l'empereur avait pour mission de chercher à établir, et tout naturellement on avait conclu à la nécessité de la présence d'un consul pour activer et surveiller ces rapports. On ignore quels ont pu être les obstacles qui ont entravé l'exécution de ce projet ; mais ce ne fut que vers la fin de l'année 1858 que M. Blancheton fut nommé consul de France à Québec. Ce consul mourut sans avoir pris possession de son poste et ce n'est que le 29 août dernier que M. le baron Gauldrée Boilleau, nommé à sa place, est arrivé à Québec. Les citoyens de la capitale lui ont fait un accueil très sympathique. Le maire, M. Langevin, lui a présenté une adresse de la part du Conseil Municipal, et les citoyens de toutes les origines se sont joints à lui pour la présenter. M. Gauldrée-Boilleau a été longtemps secrétaire d'ambassade à Washington et était, dernièrement, consul à Calcutta. Il est marié à une des filles du sénateur américain Benton, et il tient au Canada par d'anciens liens de famille. Son aïeul était aide-de-camp de Montcalm à la bataille du 13 septembre, et a aussi pris part à celle du 28 avril, sous le chevalier de Lévis.

Depuis l'époque où la France a cessé de posséder ses colonies de l'Amérique du Nord, sa population a presque doublé, malgré les terribles

moissons d'hommes qu'ont faites la révolution de 89 et les guerres de l'Empire. Elle n'était, en 1762, que de 21,769,163 ; elle est aujourd'hui d'un peu plus de 37 millions. D'un autre côté, les descendants des 80,000 canadiens, acadiens et louisianais, qui peuplaient la Nouvelle-France, s'élevaient aujourd'hui à près d'un million et demi d'hommes, dont la plus forte partie forme deux groupes très compactes, l'un sur les bords du St. Laurent et l'autre sur ceux du Mississipi, et dont le reste est répandu sur toute la surface de l'Amérique. La population française du Canada seul est au moins de 800,000 âmes.

On peut juger par là de ce que serait la race française, dans le monde entier, sans le règne de Louis XV et les terribles événements qui l'ont suivi. S'il eût été permis à la France de s'appliquer avec énergie au développement de son commerce et de ses colonies, son histoire serait peut-être moins brillante, mais sa langue et ses mœurs auraient certainement une plus large place dans le monde. Presque dans le même temps où elle perdait le Canada, en abandonnant Montcalm et Vaudreuil, elle manquait de s'assurer l'Inde, en abandonnant Duplex, qui y avait fait des prodiges de valeur et d'habileté, et était à la veille de lui créer l'empire que l'Angleterre possède aujourd'hui. Depuis ce temps, l'Angleterre a perdu, il est vrai, les Etats-Unis ; mais elle les a perdus seulement comme colonies ; si, même, elle les a toujours pour rivaux et quelquefois pour ennemis, la race anglo-saxonne s'est accrue de près de 24 millions d'hommes, et possède une des plus belles parties du globe. L'Angleterre a, de plus, toute l'Australie, une grande partie de l'Amérique du Nord et d'autres possessions importantes sur tous les points du globe. Nous ne dirons rien de l'Inde, qui sert à son prestige politique et à son commerce, mais qu'il lui sera bien difficile sinon impossible de s'assimiler. Charles X, qui était détrôné au moment même où il accomplissait cette grande conquête, a donné à la France une partie de l'Afrique, qui contribue puissamment aujourd'hui à la puissance militaire et maritime de l'empire. Les colonies, n'en déplaise à feu M. de Voltaire et à feu M^e de Pompadour, sont bonnes à quelque chose.

Les Turcs et les Zouaves ont du reste figuré au premier plan non-seulement dans la guerre d'Italie, mais encore dans l'exposition que Napoléon a faite de son armée, tant au camp près de Paris que dans la marche triomphale dont nous avons déjà parlé. Les journaux sont pleins d'anecdotes plus ou moins amusantes sur les détails de cette fête, et pour égayer un peu nos lecteurs, à qui la *Petite Revue* a parlé aujourd'hui de choses un peu trop graves, nous allons en choisir une qui est tout à fait classique. Comme on peut bien le croire, la rapidité de la guerre d'Italie, avait suggéré à tout le monde un rapprochement avec la fameuse campagne de César, et à plusieurs places figurait l'inscription *veni, vidi, vici*.—Qu'est-ce donc que ces trois mots-là ? dit une bonne bourgeoise à son mari, parisien, d'ordinaire, bien renseigné. — Bah ! ma chère, fit-il, ça, c'est des généraux piémontais : ne vois-tu pas qu'ils ont tous des noms italiens ? L'amnistie, noblement proclamée par l'empereur, le lendemain de son triomphe, est un acte plein, à la fois, d'habileté et de délicatesse, puisqu'on ne saurait l'accuser d'avoir, par là, voulu accroître l'enthousiasme populaire sur son passage. Beaucoup d'exilés profiteront de l'amnistie ; cependant, Victor Hugo et Louis Blanc ont déclaré, dans de hautains manifestes, qu'ils n'entendaient point s'en prévaloir. Les revues anglaises continuent à discuter la possibilité d'une invasion française ; mais *Punch* a réussi, par une caricature, à définir avec beaucoup plus de bon sens, les positions respectives des deux peuples. L'empereur des Français est représenté au milieu d'une grande fabrique d'artifices, faisant partir des fusées de côté et d'autre. John Bull est assis à son comptoir, et lui dit tranquillement : Allons donc, voisin, prenez garde à ma boutique ; vous faites terriblement monter la prime de mes assurances ! Ce mot sera parfaitement compris par les contribuables anglais.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— La distribution des prix aux lauréats du concours de tous les collèges de Paris et de Versailles a eu lieu, le 9 de ce mois, dans la grande salle de la Sorbonne, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, qui a annoncé, dans la direction des études universitaires, une réforme réclamée par tous les amis des belles-lettres. Cette réforme est l'abandon de l'innovation tentée par M. Fortoul, le prédécesseur du ministre actuel, sous le nom de bifurcation, et qui imposait, jusqu'à une certaine époque, le même enseignement aux élèves destinés aux carrières littéraires ou scientifiques. M. Rouland a reconnu que cette sorte de promiscuité avait fait tort aux lettres, dont le niveau s'était abaissé, et il a déclaré que cette confusion des deux ordres d'études allait cesser. Maîtres et élèves ont vivement applaudi ce retour à la liberté, qu'on ne violente jamais sans dommage. Faisant une excursion dans la politique, eu guise de péroraison, M. Rouland a parlé de la paix conclue par l'empereur "face à face avec le descendant des Césars germaniques, et sans attendre l'Europe trop tardive pour être désintéressée."—"Enfants, s'est-il écrié, saluez les soldats de la France !" Ce cri a trouvé un formidable écho. Les lauréats du concours ont été salués, à leur tour, avec un enthousiasme plus chaleureux qu'on ne saurait dire ; car, par une association d'idées toute naturelle, l'esprit rapprochait de nos légions victorieuses

en Italie cette autre légion, militante elle aussi, dans une lutte moins radieuse, mais non moins noble et utile. Si là est le courage, ici était l'intelligence. Les jeunes triomphateurs avaient gagné, comme les autres, leur croix d'honneur sous forme de prix et de couronnes, et en les voyant défilier devant leurs chefs, le public les a acclamés, comme il acclamera dimanche les vainqueurs de Magenta et de Solferino défilant devant l'empereur. Et de même que, dans nos armées, figurent les enfants de l'Afrique, de même, dans nos collèges, les enfants des colonies, de la Turquie, de la Valachie, de toutes les parties du globe, se mêlent aux enfants de Paris, qui les accueille et les couronne sans distinction de races, de couleur et de religion. Il y a des pays beaucoup plus libres que la France sous le rapport politique ; il n'y en a aucun qui pratique autant l'égalité et la fraternité chrétienne. C'est pour cela qu'elle reste la première école du monde civilisé.—*Courrier des Etats-Unis.*

— Les examens publics de l'école secondaire-modèle, annexe de l'école normale de Toronto, (Model-Grammar School) ont eu lieu, les 27 et 28 juillet, en présence de S. E. le Gouverneur Général, et de Lady Head, du Juge en chef Draper, des membres du conseil de l'instruction publique et d'un grand nombre de personnes éminentes. Le Dr. Ryerson, le surintendant de l'instruction publique du Haut-Canada, et M. Cockburn, principal de l'école, ont porté la parole dans cette occasion. Son Excellence, Sir Edmund Head, a félicité le Dr. Ryerson sur le succès de cette nouvelle institution ajoutée à l'École Normale de Toronto. "Je suis certain, a-t-il dit, que l'école normale et l'école modèle de grammaire, formeront la base, dans cette partie de la province, d'un système d'instruction publique qui sera un bienfait pour le peuple, et permettra à ce pays de prendre le rang qui lui convient parmi les nations. Sans éducation le Canada ne saurait jamais prendre cette place ; sans éducation et sans littérature, il ne saurait jamais se tenir au niveau des autres peuples de l'ancien ou du nouveau continent. Je saisis cette occasion qui se présente, a-t-il dit au Dr. Ryerson, de vous remercier et de vous féliciter publiquement. Les efforts que vous avez faits pour l'établissement de cette institution ne font qu'accroître la reconnaissance qui vous est due pour tous les services que vous avez déjà rendus à la cause de l'instruction publique dans le Haut-Canada. Je serai toujours heureux de vous venir en aide, par ma présence ou de toute autre manière, lorsqu'il s'agira de la cause pour laquelle vous avez déjà obtenu de si grands succès."

BULLETIN DES LETTRES.

— M. François-Victor Hugo vient de publier une traduction des œuvres complètes de Shakespeare. Comme son père a introduit dans le français les idées Shakespearieunes, la tâche de traduire le grand poète anglais revenait naturellement au fils. Ducis et Alfred de Vigny ont essayé l'imitation d'Othello, d'Hamlet, et de plusieurs autres de ses tragédies, mais en les accommodant plus ou moins au goût du public français. M. Hugo, fils, publie aujourd'hui une traduction en prose et aussi littérale que possible. La presse anglaise paraît attacher à ce fait toute l'importance d'un événement.

— On voit, dans un tableau soumis à l'Assemblée Législative du Canada, que le nombre d'ouvrages dont les titres ont été enrégistrés conformément à la loi pour la protection de la propriété littéraire depuis 1841, s'élevait le 19 avril dernier à 165. De ce nombre 57 ont été publiés à Montréal, 47 à Toronto, 35 à Québec et le reste en divers autres endroits. Il est évident que l'on n'enregistre qu'une petite proportion des ouvrages qui se publient.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— Un grave accident arrivé lundi dernier, à Saint Roch, a donné lieu à un acte de générosité spontanée. "Il était onze heures du matin, dit le *Journal de Québec*, un vieillard de 60 ans venait de tomber sur le pavé du haut d'une maison qu'il était occupé à couvrir en bardeau, à l'encoignure de la rue Saint Valier et de la côte d'Abraham. En un clin d'œil, un grand nombre de personnes alarmées arrivèrent près du malheureux vieillard et on le releva dans un état d'insensibilité complète. En ce moment, une dame anglaise qui passait par là, s'arrêta près du groupe massé autour du blessé et demanda si cet homme était pauvre. On lui répondit dans l'affirmative et de plus qu'il avait à soutenir une nombreuse famille. Aussitôt la dame ouvrit son porte-monnaie et en tira un billet d'une piastre qu'elle présenta à l'un des hommes qui se préparaient à transporter le malheureux à sa maison. Voici les paroles que la dame prononça en très bon français en présentant cette aumône : "Ceci pourra aider le pauvre homme à se procurer les premiers besoins qui lui sont nécessaires en ce moment ;" et elle disparut."

— Ces jours derniers, un jeune garçon qui nous a dit avoir quatorze ans, mais à qui nous en aurions donné douze à peine, s'est présenté à notre bureau avec une poignée de petites pièces d'argent et de gros sous, demandant en même temps un abonnement au *Journal de l'Instruction Publique*. Etonnés autant que charmés de cette démarche, nous ne pûmes nous empêcher de lui faire quelques questions. Nous apprîmes que sa mère, qui gagne sa vie bien péniblement, l'avait mis à l'école des Frères, et qu'au sortir de l'école il avait obtenu une place de commis, avec un bien faible salaire. "Cependant, ajouta-t-il, comme j'ai été peu de temps à l'école et que je désire beaucoup continuer à m'instruire ou du moins ne pas oublier ce que je sais, j'ai épargné jour par jour afin de pouvoir m'abonner à un journal dont je pourrai lire aussi quelque chose à ma mère, le soir."

— Mgr de Forbin-Janson, si connu en Canada, payait, en vertu d'une promesse verbale et à titre de bonne œuvre, une pension viagère à un homme tombé dans la misère. Après avoir joui de ce don pendant plusieurs années, le pensionnaire vint à mourir. Mgr de Janson, ayant appris sa mort, envoya à la sœur du défunt, à titre de secours, quelques quartiers échus de la pension qui venait de s'éteindre. Cette somme arrivait bien à propos pour cette pauvre femme, que la mort de son frère laissait dans un triste embarras; toutefois, comme il existait un héritier direct, elle ne crut pas devoir s'approprier cette somme, et la lui envoya tout entière. Mais, à son tour, celui-ci refusa obstinément de la recevoir et même de la partager, prétendant qu'elle devait appartenir en totalité à sa tante, puisqu'elle avait pris le plus grand soin du défunt, son frère, et qu'elle l'avait assisté fidèlement jusqu'à son dernier soupir; enfin, que telle était aussi l'intention du donateur.

La tante persista et ne veut pas céder. Grand débat de désintéressement et d'amitié. A la fin, on convient de s'en rapporter à la décision de Mgr de Janson, qui met les parties d'accord, en condamnant la tante à garder la somme qu'il lui avait envoyée d'abord, et en obligeant le scrupuleux héritier à en accepter une pareille.

Ce trait rappelle la bonne foi des premiers âges, et se trouve rarement dans notre siècle d'argent et d'égoïsme.—(Écho du Cabinet de Lecture.)

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

COLLEGE DE SAINTE ANNE LAPOCATIERE.

COURS LATIN.

Prix de sagesse.—Octave Soucy.

PHILOSOPHIE.

Philosophie intellectuelle et morale—1er pr Charles Bacon, 2 Louis Fournier. Dissertation—1er pr Charles Bacon, 2 Xavier Bossé. Astronomie—Prix Achille Vallée. Zoologie—Prix Xavier Bossé. Botanique—Prix René Casgrain. Mathématiques—1er pr Charles Bacon, 2 Cyprien Potvin.

RHETORIQUE.

Excellence—Prix Cléophas Roy. Compositions Françaises—1er pr Cléophas Roy, 2 Edouard Roy. Versions Latines—1er pr Cléophas Roy, 2 Edouard Roy. Thèmes Latins—1er pr Cléophas Roy, 2 Edouard Roy. Vers Latins—1er pr Cléophas Roy, 2 Antoine Gauvreau. Interprétation des auteurs Latins—Prix C Roy. Versions Grecques—Prix Cléophas Roy. Thèmes Grecs—Prix Antoine Gauvreau. Interprétation des auteurs Grecs—Prix A Gauvreau. Algèbre—1er pr Cléophas Roy, 2 D Roussel. Mémoire—Prix Octave Drapeau.

BELLES-LETTRES.

Excellence—Prix Xavier Bernier. Compositions Françaises—Prix Xavier Bernier. Versions Latines—Prix Xavier Bernier. Thèmes Latins—Prix Xavier Bernier. Vers Latins—Prix Bernard Bernier. Interprétation des auteurs Latins—Prix Xavier Bernier. Thèmes Grecs—Prix Guillaume Robichaud. Versions Grecques—Prix Bernard Bernier. Interprétation des auteurs Grecs—Prix B Bernier. Mémoire—Prix Xavier Bernier. Anglais—Prix Guillaume Robichaud.

VERSIFICATION.

Excellence—Prix Arsène Michaud. Compositions Françaises—1er pr Arsène Michaud, 2 Napoléon Dionne. Versions Latines—1er pr A Michaud, 2 Léandre Francœur. Thèmes Latins—1er pr Arsène Michaud, 2 Léandre Francœur. Vers Latins—1er pr Léandre Francœur, 2 Arsène Michaud. Interprétation des auteurs Latins—1er pr Arsène Michaud, 2 Guillaume Amiot. Interprétation des auteurs Grecs—1er pr Arsène Michaud, 2 Léandre Francœur. Thèmes Grecs—1er pr Léandre Francœur, 2 Arsène Michaud. Mémoire—Prix Adolphe Girard. Anglais—1er pr Philippe Mauvaul, 2 Arsène Michaud.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—Prix Charles Rouleau. Compositions Françaises—1er pr Wilbrod Tremblay, 2 Octave Soucy. Versions Latines—1er pr Octave Soucy, 2 Charles Rouleau. Thèmes Latins—1er pr Charles Rouleau, 2 Joseph Girard. Interprétation des auteurs Latins—1er pr Léon Parent, 2 Auguste Fafard. Interprétation des auteurs Grecs—1er pr Charles Rouleau, 2 Philippe Paradis. Mémoire—Prix Charles Rouleau. Anglais—1er pr John Buekle, 2 Octave Soucy.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

1ère Section—1er pr Louis Fournier, 2 Xavier Bernier. 2ème

Section—1er pr Philippe Paradis, 2 Auguste Fafard. Plain-Chant—1er pr Jean-Bte Vallée, 2 Bernard Bernier. Musique Vocale—Prix Charles Bacon.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Violons et Flûtes, etc.—Prix Cléophas Roy. Harmonium—Prix Pantaléon Bégin. Piano—Prix Théophile Montminy. Dessin—1er pr Bernard Bernier, 2 Jean-Bte Vallée. Horticulture—Prix Philippe Moreau.

COURS ANGLAIS.

Prix de sagesse.—Antoine Ouellet.

CLASSE SUPÉRIEURE.

Excellence—Prix Maxime Hudon. Amplifications Françaises—1er pr Max Hudon, 2 Pierre Boily. Exercices Anglais—Prix Antoine Ouellet. Exercices Français—1er pr Maxime Hudon, 2 Pierre Boily. Versions Anglaises—1er pr Maxime Hudon, 2 Pierre Boily. Analyse Logique—Prix Maxime Hudon. Tenue des Livres—Prix Maxime Hudon. Traduction des Auteurs Anglais—Prix Max Hudon et Pierre Boily. Arithmétique—Prix Pierre Boily. Architecture—Prix Maxime Hudon. Dessin Linéaire—Prix Philippe Dupuis. Mémoire—Prix Antoine Ouellet. Histoire du Canada—1er pr Pierre Boily, 2 Maxime Hudon. Géographie—Prix Alben Blais. Ecriture—Prix Maxime Hudon. Prononciation Anglaise—Prix Joseph Marchand.

TROISIÈME CLASSE.

Excellence—Prix Philippe Sylvain. Amplifications Françaises—1er pr Geo Bernier, 2 George Sylvain. Exercices Anglais—1er pr Théophile Venner, 2 Herménégilde Dubé et Joseph Ouellet. Exercices Français—1er pr Philippe Sylvain, 2 S. Fraser. Versions Anglaises—1er Prix Philippe Sylvain, 2 Joseph Ouellet. Traduction des Auteurs Anglais—Prix Joseph Ouellet. Arithmétique—1er pr George Bernier, 2 Amédée Pouliot. Mémoire—Prix Herménégilde Dubé. Géographie—1er pr George Bernier, 2 Herménégilde Dubé. Grammaire Anglaise—Prix George Bernier Herménégilde Dubé, George Sylvain. Prononciation Anglaise—Prix Herménégilde Dubé, Joseph Garon, Guillaume Girard. Ecriture—Prix Pierre Michaud. Histoire du Canada—1er pr Philippe Sylvain, 2 Guillaume Girard.

SECONDE CLASSE.

Excellence—Prix Nil Pâquet. Exercices Anglais—1er pr James Nelligan, 2 John Jarvis. Exercices Français—1er pr Nil Pâquet, 2 William Sheehy. Versions Anglaises—1er pr Thomas Pelletier, 2 James Nelligan. Traduction des Auteurs Anglais—Prix Henri Lortie. Arithmétique—1er pr Nil Pâquet, 2 Henri Lortie. Mémoire—Prix Cyprien Larivée. Géographie—1er pr Cyprien Larivée, 2 Nil Pâquet. Histoire Sainte—Prix William Sheehy. Prononciation Anglaise—Prix Alphonse Poulin et Philippe Gauvreau. Grammaire Anglaise—Prix William Sheehy. Amplifications Françaises—Prix Alfred Marquis. Ecriture—Prix Théodule Duchêne.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE.

1RE SECTION.

Excellence—Prix Napoléon Côté. Exercices Anglais—1er pr James Humphrey, 2 James Kane. Exercices Français—1er pr Napoléon Côté, 2 Lucien Gagné. Traduction des Auteurs Anglais—1er pr Napoléon Côté, 2 Philippe Pednault. Arithmétique—1er pr Philippe Pednault, 2 James Humphrey. Prononciation Anglaise—Prix Ernest Cimon et Philippe Pednault. Histoire Sainte—Prix Napoléon Côté. Géographie—Prix Napoléon Côté. Ecriture—Prix Napoléon Lemieux. Mémoire—Prix Napoléon Côté.

2DE SECTION.

Excellence—Prix William Welsh. Exercices Français—1er pr William Welsh, 2 Aug Maloney. Traduction des Auteurs Anglais—Prix George Sherwood. Arithmétique—Prix George Sherwood. Histoire Sainte—Prix John Fitzpatrick. Mémoire—Prix John Fitzpatrick. Ecriture—Prix William Welsh.

MUSIQUE VOCALE.

1re Section—1er pr Thomas Ouellet, 2 Herménégilde Dubé, 3 Joseph Marié. 2ème Section—1er pr Henri Lortie, 2 Xavier Piquet.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Piano—Prix Aug Desrochers. Horticulture—1er pr Pierre Michaud, 2 Joseph Michaud, 3 Samuel Caron.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent.